

APPEL DE M. GODBOUT AUX ÉLECTEURS

L'armée russe entre dans Staraya-Russa

Les Allemands admettent une nouvelle brèche dans leur front d'Orel — Ils font sauter leurs munitions avant d'évacuer Kharkov — La 16e armée ennemie gèle sur pied

Londres, 20. (P.C.) — Radio-Vichy a radiodiffusé ce soir la nouvelle que les armées soviétiques étaient entrées dans la ville de Staraya-Russa; la 16e armée allemande forte de 96,000 hommes y était depuis longtemps encerclée. La place constituait l'ancrage nord-ouest du front d'hiver allemand.

Moscou, 20. (P.A.) — Les Russes ont augmenté leur pression sur la 16e armée allemande encerclée à Staraya-Russa; les rapports du front révèlent la prise d'un centre important dans la défense d'un millier d'Allemands auraient péri ne laissant prisonniers que le commandant et 15 soldats.

Au sud-ouest de Moscou, la radio allemande confirme une rupture de ses lignes de défense et la perte d'un village près d'Orel. Les Allemands auraient tenté sur un point de leur front, une attaque "psychologique" marchant droit à l'adversaire qui les laissa approcher à portée et en faucha aisément ensuite plus de 400.

Ailleurs, des Allemands levant la main pour se rendre aux Russes ont été abattus par leurs propres officiers.

Un nouveau raid, aussi infructueux que les précédents, sur Misco, a coûté aux Allemands 4 "Junkers" abattus par les chasseurs russes. Le gros de l'escadron ennemi a dû tourner court avant d'avoir atteint la ville.

Des guérilleros soviétiques sont entrés dans Bryansk, y ont fait sauter les munitions de l'ennemi et ont bariolé de placards vengeurs les affiches de l'autorité militaire allemande qui occupait la ville.

Un nouveau raid, aussi infructueux que les précédents, sur Misco, a coûté aux Allemands 4 "Junkers" abattus par les chasseurs russes. Le gros de l'escadron ennemi a dû tourner court avant d'avoir atteint la ville.

Des guérilleros soviétiques sont entrés dans Bryansk, y ont fait sauter les munitions de l'ennemi et ont bariolé de placards vengeurs les affiches de l'autorité militaire allemande qui occupait la ville.

Un nouveau raid, aussi infructueux que les précédents, sur Misco, a coûté aux Allemands 4 "Junkers" abattus par les chasseurs russes. Le gros de l'escadron ennemi a dû tourner court avant d'avoir atteint la ville.

Des guérilleros soviétiques sont entrés dans Bryansk, y ont fait sauter les munitions de l'ennemi et ont bariolé de placards vengeurs les affiches de l'autorité militaire allemande qui occupait la ville.

Un nouveau raid, aussi infructueux que les précédents, sur Misco, a coûté aux Allemands 4 "Junkers" abattus par les chasseurs russes. Le gros de l'escadron ennemi a dû tourner court avant d'avoir atteint la ville.

Des guérilleros soviétiques sont entrés dans Bryansk, y ont fait sauter les munitions de l'ennemi et ont bariolé de placards vengeurs les affiches de l'autorité militaire allemande qui occupait la ville.

Un nouveau raid, aussi infructueux que les précédents, sur Misco, a coûté aux Allemands 4 "Junkers" abattus par les chasseurs russes. Le gros de l'escadron ennemi a dû tourner court avant d'avoir atteint la ville.

Des guérilleros soviétiques sont entrés dans Bryansk, y ont fait sauter les munitions de l'ennemi et ont bariolé de placards vengeurs les affiches de l'autorité militaire allemande qui occupait la ville.

Un nouveau raid, aussi infructueux que les précédents, sur Misco, a coûté aux Allemands 4 "Junkers" abattus par les chasseurs russes. Le gros de l'escadron ennemi a dû tourner court avant d'avoir atteint la ville.

Des guérilleros soviétiques sont entrés dans Bryansk, y ont fait sauter les munitions de l'ennemi et ont bariolé de placards vengeurs les affiches de l'autorité militaire allemande qui occupait la ville.

Un nouveau raid, aussi infructueux que les précédents, sur Misco, a coûté aux Allemands 4 "Junkers" abattus par les chasseurs russes. Le gros de l'escadron ennemi a dû tourner court avant d'avoir atteint la ville.

Des guérilleros soviétiques sont entrés dans Bryansk, y ont fait sauter les munitions de l'ennemi et ont bariolé de placards vengeurs les affiches de l'autorité militaire allemande qui occupait la ville.

Un nouveau raid, aussi infructueux que les précédents, sur Misco, a coûté aux Allemands 4 "Junkers" abattus par les chasseurs russes. Le gros de l'escadron ennemi a dû tourner court avant d'avoir atteint la ville.

Des guérilleros soviétiques sont entrés dans Bryansk, y ont fait sauter les munitions de l'ennemi et ont bariolé de placards vengeurs les affiches de l'autorité militaire allemande qui occupait la ville.

Un nouveau raid, aussi infructueux que les précédents, sur Misco, a coûté aux Allemands 4 "Junkers" abattus par les chasseurs russes. Le gros de l'escadron ennemi a dû tourner court avant d'avoir atteint la ville.

Des guérilleros soviétiques sont entrés dans Bryansk, y ont fait sauter les munitions de l'ennemi et ont bariolé de placards vengeurs les affiches de l'autorité militaire allemande qui occupait la ville.

Un nouveau raid, aussi infructueux que les précédents, sur Misco, a coûté aux Allemands 4 "Junkers" abattus par les chasseurs russes. Le gros de l'escadron ennemi a dû tourner court avant d'avoir atteint la ville.

Des guérilleros soviétiques sont entrés dans Bryansk, y ont fait sauter les munitions de l'ennemi et ont bariolé de placards vengeurs les affiches de l'autorité militaire allemande qui occupait la ville.

Un nouveau raid, aussi infructueux que les précédents, sur Misco, a coûté aux Allemands 4 "Junkers" abattus par les chasseurs russes. Le gros de l'escadron ennemi a dû tourner court avant d'avoir atteint la ville.

Des guérilleros soviétiques sont entrés dans Bryansk, y ont fait sauter les munitions de l'ennemi et ont bariolé de placards vengeurs les affiches de l'autorité militaire allemande qui occupait la ville.

Un nouveau raid, aussi infructueux que les précédents, sur Misco, a coûté aux Allemands 4 "Junkers" abattus par les chasseurs russes. Le gros de l'escadron ennemi a dû tourner court avant d'avoir atteint la ville.

Des guérilleros soviétiques sont entrés dans Bryansk, y ont fait sauter les munitions de l'ennemi et ont bariolé de placards vengeurs les affiches de l'autorité militaire allemande qui occupait la ville.

Le premier-ministre s'adresse à ceux qui vont voter aux élections de lundi — L'attitude du gouvernement à l'égard de Montréal

PROGRAMME ÉDUCATIONNEL

M. Godbout précise les intentions du gouvernement à propos de l'instruction publique — Le français et l'anglais — Assurer l'essor de notre peuple

LES FINANCES RETABLIES

Le gouvernement Godbout ne veut pas seulement faire en sorte que la jeunesse apprenne l'anglais pour lutter plus facilement sur le terrain économique; il tient surtout à ce que la langue française soit plus que jamais en honneur dans notre province. Il ne suffit pas de bien écrire notre langue, il faut également la bien parler, a dit en substance, hier soir, à la radio l'honorable Adélard Godbout. Le premier ministre parlait aux postes français de l'Etat à l'occasion des élections complémentaires de lundi, 23 mars, dans les circonscriptions de Saint-Jacques, de Ste-Anne, de Westmount-Saint-Georges et de Richelieu-Verchères.

Suivant son habitude, le chef du gouvernement s'est exprimé sur un ton calme et à la fois vigoureux. Modéré dans la forme, il n'en a moins flétri les procédés d'administration de l'Union Nationale, et plus particulièrement les méthodes financières du régime disparu en octobre 1939. Mais il ne s'est pas, pour autant, attardé à ses adversaires politiques. M. Godbout a surtout exposé les oeuvres de son gouvernement et ses projets.

Le premier ministre a traité de l'agriculture, de la colonisation, des affaires de Montréal, des problèmes de l'éducation et de l'instruction, de la voirie, de la santé publique, des lois sociales du parti libéral. Il a magistralement corrigé l'honorable Onésime Gagnon qui, sur ce dernier point, a donné le ton à la campagne opposicionniste en affirmant avec son aplomb coutumier de fantaisies inexactitudes. Au chapitre des finances, M. Godbout a signalé qu'il faut, d'ici mars 1944, rembourser \$99,000,000 empruntés par M. Duplessis.

Voici le texte du premier ministre:

Lundi, vers la même heure, le résultat du scrutin, dans les comités de St-Jacques, de Richelieu-Verchères, de Ste-Anne et de Westmount-Saint-Georges, sera connu; et nous aurons la ferme confiance que le peuple aura élu les candidats du parti libéral pour le représenter au parlement de la province. Notre conviction repose sur les faits irrécusables: la valeur

personnelle des candidats, MM. Jodoin, Robitoux, Guérin et Marier, de St-Jacques, de Richelieu-Verchères, de Ste-Anne et de Westmount-Saint-Georges, sera connue; et nous aurons la ferme confiance que le peuple aura élu les candidats du parti libéral pour le représenter au parlement de la province. Notre conviction repose sur les faits irrécusables: la valeur

personnelle des candidats, MM. Jodoin, Robitoux, Guérin et Marier, de St-Jacques, de Richelieu-Verchères, de Ste-Anne et de Westmount-Saint-Georges, sera connue; et nous aurons la ferme confiance que le peuple aura élu les candidats du parti libéral pour le représenter au parlement de la province. Notre conviction repose sur les faits irrécusables: la valeur

personnelle des candidats, MM. Jodoin, Robitoux, Guérin et Marier, de St-Jacques, de Richelieu-Verchères, de Ste-Anne et de Westmount-Saint-Georges, sera connue; et nous aurons la ferme confiance que le peuple aura élu les candidats du parti libéral pour le représenter au parlement de la province. Notre conviction repose sur les faits irrécusables: la valeur

personnelle des candidats, MM. Jodoin, Robitoux, Guérin et Marier, de St-Jacques, de Richelieu-Verchères, de Ste-Anne et de Westmount-Saint-Georges, sera connue; et nous aurons la ferme confiance que le peuple aura élu les candidats du parti libéral pour le représenter au parlement de la province. Notre conviction repose sur les faits irrécusables: la valeur

personnelle des candidats, MM. Jodoin, Robitoux, Guérin et Marier, de St-Jacques, de Richelieu-Verchères, de Ste-Anne et de Westmount-Saint-Georges, sera connue; et nous aurons la ferme confiance que le peuple aura élu les candidats du parti libéral pour le représenter au parlement de la province. Notre conviction repose sur les faits irrécusables: la valeur

personnelle des candidats, MM. Jodoin, Robitoux, Guérin et Marier, de St-Jacques, de Richelieu-Verchères, de Ste-Anne et de Westmount-Saint-Georges, sera connue; et nous aurons la ferme confiance que le peuple aura élu les candidats du parti libéral pour le représenter au parlement de la province. Notre conviction repose sur les faits irrécusables: la valeur

personnelle des candidats, MM. Jodoin, Robitoux, Guérin et Marier, de St-Jacques, de Richelieu-Verchères, de Ste-Anne et de Westmount-Saint-Georges, sera connue; et nous aurons la ferme confiance que le peuple aura élu les candidats du parti libéral pour le représenter au parlement de la province. Notre conviction repose sur les faits irrécusables: la valeur

personnelle des candidats, MM. Jodoin, Robitoux, Guérin et Marier, de St-Jacques, de Richelieu-Verchères, de Ste-Anne et de Westmount-Saint-Georges, sera connue; et nous aurons la ferme confiance que le peuple aura élu les candidats du parti libéral pour le représenter au parlement de la province. Notre conviction repose sur les faits irrécusables: la valeur

personnelle des candidats, MM. Jodoin, Robitoux, Guérin et Marier, de St-Jacques, de Richelieu-Verchères, de Ste-Anne et de Westmount-Saint-Georges, sera connue; et nous aurons la ferme confiance que le peuple aura élu les candidats du parti libéral pour le représenter au parlement de la province. Notre conviction repose sur les faits irrécusables: la valeur

personnelle des candidats, MM. Jodoin, Robitoux, Guérin et Marier, de St-Jacques, de Richelieu-Verchères, de Ste-Anne et de Westmount-Saint-Georges, sera connue; et nous aurons la ferme confiance que le peuple aura élu les candidats du parti libéral pour le représenter au parlement de la province. Notre conviction repose sur les faits irrécusables: la valeur

personnelle des candidats, MM. Jodoin, Robitoux, Guérin et Marier, de St-Jacques, de Richelieu-Verchères, de Ste-Anne et de Westmount-Saint-Georges, sera connue; et nous aurons la ferme confiance que le peuple aura élu les candidats du parti libéral pour le représenter au parlement de la province. Notre conviction repose sur les faits irrécusables: la valeur

personnelle des candidats, MM. Jodoin, Robitoux, Guérin et Marier, de St-Jacques, de Richelieu-Verchères, de Ste-Anne et de Westmount-Saint-Georges, sera connue; et nous aurons la ferme confiance que le peuple aura élu les candidats du parti libéral pour le représenter au parlement de la province. Notre conviction repose sur les faits irrécusables: la valeur

personnelle des candidats, MM. Jodoin, Robitoux, Guérin et Marier, de St-Jacques, de Richelieu-Verchères, de Ste-Anne et de Westmount-Saint-Georges, sera connue; et nous aurons la ferme confiance que le peuple aura élu les candidats du parti libéral pour le représenter au parlement de la province. Notre conviction repose sur les faits irrécusables: la valeur

personnelle des candidats, MM. Jodoin, Robitoux, Guérin et Marier, de St-Jacques, de Richelieu-Verchères, de Ste-Anne et de Westmount-Saint-Georges, sera connue; et nous aurons la ferme confiance que le peuple aura élu les candidats du parti libéral pour le représenter au parlement de la province. Notre conviction repose sur les faits irrécusables: la valeur

personnelle des candidats, MM. Jodoin, Robitoux, Guérin et Marier, de St-Jacques, de Richelieu-Verchères, de Ste-Anne et de Westmount-Saint-Georges, sera connue; et nous aurons la ferme confiance que le peuple aura élu les candidats du parti libéral pour le représenter au parlement de la province. Notre conviction repose sur les faits irrécusables: la valeur

personnelle des candidats, MM. Jodoin, Robitoux, Guérin et Marier, de St-Jacques, de Richelieu-Verchères, de Ste-Anne et de Westmount-Saint-Georges, sera connue; et nous aurons la ferme confiance que le peuple aura élu les candidats du parti libéral pour le représenter au parlement de la province. Notre conviction repose sur les faits irrécusables: la valeur

personnelle des candidats, MM. Jodoin, Robitoux, Guérin et Marier, de St-Jacques, de Richelieu-Verchères, de Ste-Anne et de Westmount-Saint-Georges, sera connue; et nous aurons la ferme confiance que le peuple aura élu les candidats du parti libéral pour le représenter au parlement de la province. Notre conviction repose sur les faits irrécusables: la valeur

personnelle des candidats, MM. Jodoin, Robitoux, Guérin et Marier, de St-Jacques, de Richelieu-Verchères, de Ste-Anne et de Westmount-Saint-Georges, sera connue; et nous aurons la ferme confiance que le peuple aura élu les candidats du parti libéral pour le représenter au parlement de la province. Notre conviction repose sur les faits irrécusables: la valeur

Création d'un office technique de l'armée

Il aura pour fonction de diriger et de poursuivre des recherches et des expériences sur le perfectionnement des armes — M. Ralston annonce la nouvelle — Les universités

Ottawa, 21. (Du correspondant parlementaire du CANADA) — Le ministre de la défense nationale, l'hon. J. L. Ralston, a annoncé ce soir, au cours d'une conférence de presse, la création d'un organisme spécial pour diriger et poursuivre des recherches et des expériences sur le perfectionnement des armes.

M. Victor Sifton, maître général de l'artillerie, a été nommé président de l'Office des recherches de l'armée, et M. J. Young vice-président.

Le rôle de l'Office consistera à développer et à expérimenter de nouvelles idées, quant à l'amélioration des armes existantes. Jusqu'ici, a déclaré M. Sifton, les techniciens canadiens se sont surtout préoccupés de fabriquer des armes en utilisant les plans britanniques.

M. Ralston a annoncé cette nouvelle aux journalistes au cours d'une conférence de presse à laquelle participait M. Sifton, dans le bureau du ministre de la défense nationale.

Les techniciens canadiens ont aussi altéré et adapté les armes britanniques et les méthodes de fabrication afin qu'elles s'adaptent plus facilement à l'industrie canadienne. Les techniciens canadiens auront maintenant la tâche d'améliorer au point de vue militaire les armes existantes.

Le travail de l'Office technique de

l'armée sera étroitement coordonné aux recherches poursuivies en Angleterre et aux Etats-Unis. On espère

(Suite page sept)

Le moral français blessé

Le général Lencud donne cette conséquence à l'ordre de recul des le début de la guerre

Riom, 20. (P.A.) — La plus grave blessure infligée au moral de l'armée française fut l'ordre de repli sur la ligne Maginot donné à l'armée qui occupait la forêt de la Waardt, dès les premiers mois de la guerre (septembre 1939).

Tel est le résumé du témoignage du général Fernand Lencud, onzième témoin au procès des "responsabilités de la défaite".

Le général a développé son impression.

(Suite page sept)

Le dimanche 29 mars est proclamé jour de prières

Ottawa, 21. (Du correspondant parlementaire du Canada) — Le secrétaire d'Etat a déclaré aujourd'hui qu'un communiqué de Londres annonçant que c'est le désir de Sa Majesté le Roi, que le dimanche 29 mars, soit observé comme un jour de prières nationales. Sa Majesté a exprimé l'espoir que ce jour-là, partout où la chose sera possible, son peuple s'unisse pour prier le Dieu Tout-Puissant pour les faveurs passées et pour Lui de-

mander la force nécessaire pour faire face à la tâche qui l'attend encore. Le gouverneur-général émet à cet effet une proclamation demandant au peuple du Canada d'observer le dimanche 29 mars comme un jour de prière nationale. En conséquence, on espère que le clergé de toutes les confessions religieuses au Canada prendra des mesures pour que ce jour de prière soit observé dans les offices religieux du dimanche 29 mars.

Churchill se dit surpris de la réaction causée en Australie par le choix de Casey

Le premier ministre Curtin avait insisté pour qu'on laisse M. Casey à Washington. Le gouvernement britannique a passé outre — Les Australiens ont appris la nomination de leur concitoyen au Caire, par la radio

Washington, 20. (P.C.) — M. Richard G. Casey, ministre australien aux Etats-Unis, a déclaré ce soir qu'il avait discuté avec toutes les personnes susceptibles d'apprendre un élément intéressant, le choix de sa nomination par Londres, et plus ou moins à l'insu de Canberra, comme ministre d'Etat et représentant impérial au Caire.

Canberra, 20. (P.C.) — Une polémique interimpériale semble vouloir s'é-

lever entre le premier-ministre britannique Churchill et son collègue australien Curtin, au sujet du choix, par le premier ministre britannique à Washington, M. Casey, comme représentant impérial au Caire.

La nouvelle du choix de M. Casey par M. Churchill est parvenue en Australie par la radio, avant même que M. Curtin, chef immédiat de M. Casey, en fut officiellement informé.

On a appris par la suite que M. Curtin avait hésité fort avant de con-

sentir à ce que M. Casey quitte son poste à Washington, où il était fort utile à l'Australie, dit M. Curtin, pour aller représenter l'Angleterre au Caire.

Et l'on apprend maintenant que M. Churchill s'est déclaré "surpris de la nature et du ton de la réaction de M. Curtin, à la nouvelle de la nomination de M. Casey".

Un journal australien qui fait autorité, le "Melbourne Herald" a écrit à ce propos que l'opinion australienne était "surprise, déçue et même froissée" et le journal en conclut: "Si l'Etat n'est pas déjà trop tard, il y aurait lieu de corriger cette situation".

On apprend enfin qu'un "livre blanc" (document diplomatique éma-

La bataille fait rage aux environs de Port-Moresby

Deux raids aériens japonais repoussés par les batteries de la place — La colonne ennemie qui a pris la voie de terre progresse péniblement. MacArthur parle d'offensive

Melbourne, 20. (P.A.) — Au cours de sa première entrevue, le général Douglas MacArthur a carrément déclaré aujourd'hui que la défense de l'Australie n'était qu'une obligation préliminaire à la grande offensive alliée contre les Japonais et particulièrement contre leurs armées des Philippines.

"Le président des Etats-Unis, a-t-il dit, m'a enjoint de forcer les lignes japonaises pour venir en Australie monter une offensive contre l'ennemi. Mon premier objectif offensif direct est donc la reprise des Philippines".

La journée a été marquée de nouveaux et très violents combats aériens en Nouvelle-Guinée. Port-Moresby a été bombardé deux fois, toujours sans résultat. On apprend d'autre part que la colonne japonaise dirigée par des missionnaires allemands qui cherche à traverser la Nouvelle-Guinée par terre à travers la vallée de Markham, rencontre des obstacles de plus en plus considérables sur sa route. Des francs tireurs australiens harcèlent déjà l'ennemi qui n'a encore franchi que la belle région de sa route et qui n'a pas encore heurté les quelques troupes australiennes groupées au sud de la grande île.

Des détachements britanniques, américains et hollandais, recaptés de

Java, arrivent par petits groupes en Australie, renforçant toujours les défenses du continent allié; on signale même la rentrée d'une troupe australienne qui a réussi à se déprendre du siège de Singapour.

Le conseil de guerre de Canberra auquel doit prendre part le général MacArthur a été fixé à mardi prochain. Le premier ministre Curtin a ainsi précisé la stratégie alliée dans le Pacifique: "Nous allons garder ce qui nous reste et reprendre ce qu'on nous a pris".

Le ministre australien de la guerre Francis Forde et le major-général Stantke, adjudant-général de l'armée australienne, ont passé en revue les troupes américaines aujourd'hui. Dans son discours après cette cérémonie, M. Forde déclara aux Australiens qu'il est maintenant convaincu que la future stratégie alliée sera celle de l'offensive, "car les Américains dit-il, sont résolus à se battre".

En demandant encore des bombardiers, des batteries anti-aériennes et tous autres outils de guerre, le ministre admit que tout cela devrait surtout venir des Etats-Unis.

En prévision de débarquements ennemis éventuels, on fait enlever toutes les affiches publiques susceptibles de le guider, dans une zone de cent milles ceinturant le territoire.

Crédits supplémentaires déposés aux Communes

Ce sont des crédits pour l'exercice fiscal actuel — Il faut \$3,530,840 pour l'administration civile — Aucun des item ne s'applique à des dépenses de guerre

Ottawa, 20. (Du correspondant parlementaire du Canada) — L'hon. J. L. Halsey, ministre des Finances, a déposé hier après-midi des crédits supplémentaires pour l'exercice fiscal qui se terminera le 31 du mois courant.

Il s'agit d'une somme de \$3,530,840 pour l'administration civile. Aucun des item ne s'applique à des dépenses de guerre. Sur le total, il y a une somme de \$3,407,189 pour les dépenses ordinaires des divers ministères. On remarque une somme de \$100,000 pour continuer l'encouragement et l'amélioration du fromage et des fromageries.

L'item le plus important, \$1,300,000, concerne le boni du coût de la vie autorisé par la Trésorerie fédérale. Une somme additionnelle de \$14,000 est nécessaire pour la mise en vigueur de la loi concernant les enquêtes sur les différends indus-

triels. Aussi, \$46,500 pour le service des cadets, \$1,900 pour le "Livre du Souvenir" contenant les noms des héros canadiens de la dernière guerre, \$18,000 pour aider à promouvoir le tourisme au Canada, \$200,000 pour les soins accordés aux marins malades, ces derniers crédits ont été administrés par le ministère des Pensions.

Le ministère des Postes a besoin de \$1,340,598 pour ses différents services. Il faudra encore \$110,000 pour le chemin de fer de la Baie d'Hudson.

Le service de la législation exige \$79,775, dont \$10,000 pour défrayer les dépenses des députés et des sénateurs qui sont venus à la deuxième partie de la dernière session commencée le 17 février 1941 et qui a été ajournée le 14 juin 1941, les obligeant à revenir pour la même session, le 3 novembre 1941.

Inquiétude croissante dans les Balkans

La Hongrie continue de surveiller de près sa vieille antagoniste, la Roumanie

Londres, 20. (P.C.) — Radio-Vichy a radiodiffusé une dépêche de Sofia relatant que le journal "Utro" a cité les paroles d'Hitler en 1939: "Je veux la paix dans les Balkans", pour calmer les appréhensions de la population bulgare qui craint encore une autre poussée belliqueuse de l'Axe dans les pays de l'Europe orientale.

Le premier-ministre roumain Michael Antonescu, a accusé la Hongrie d'avoir insulté "verbalement et par écrit" l'armée roumaine. Son discours fut interrompu par les cris de la foule: "Il nous faut la Transylvanie".

La Transylvanie est cette province hongaro-roumaine accordée à la Rou-

Fin du débat sur le don d'un milliard

Le bill est adopté en première lecture, après un débat de trois jours

Ottawa, 20. (Du correspondant parlementaire du Canada) — Le débat préliminaire sur la mesure du gouvernement autorisant le don d'un milliard de fournitures de guerre à la Grande-Bretagne s'est terminé cet après-midi à la Chambre des communes par l'adoption de la résolution du ministre des finances, M. Halsey. Le bill fut ensuite présenté et lu en première lecture, après un débat qui a duré trois jours.

A la demande de M. Wilfrid La Croix (libéral de Québec-Montmorency), la motion du ministre des finances a été adoptée sans division.

Au début de la séance, M. Liguori Lacombe (Laval-Deux-Montagnes), qui a pris, ces jours derniers, la résolution de devenir un grand homme, s'est fait verbalement ramasser par le premier ministre Mackenzie King. M. Lacombe venait de demander au premier ministre s'il se proposait de donner "une représentation juste et équilibrée" à la province de Québec dans le cabinet à la suite de la mort du sénateur Raoul Dandurand et de la démission de l'hon. Pierre Casgrain.

"Mes intentions sont toujours justes et équitables envers chaque province", a répliqué M. King. M. Lacombe a continué en disant qu'il ne trouvait pas la réponse du premier ministre "satisfaisante". A quoi M. Mackenzie King a répondu que le député de Laval-Deux-Montagnes n'avait pas le droit de se plaindre.

(Suite page neuf)

Les cannibales de la Nouvelle-Guinée mangent des soldats japonais

Sydney, Australie, samedi, 21. (P.C.) — Le correspondant du "Sydney Sun" à Port-Moresby rapporte, ce matin, que, dans la région du fleuve Sepik, en Nouvelle-Guinée, où l'on trouve les peuplades les plus sauvages qui soient encore au monde, des chasseurs de têtes ont commencé de se livrer à leur sport favori. Ces cannibales auraient déjà mangé plusieurs soldats japonais ainsi que des blancs.

L'Axe n'a pas accès aux ports français

Aucune preuve non plus d'une menace sérieuse de descente japonaise à Madagascar

Washington, 20. (P.A.) — Le 21 février dernier, un sous-marin allemand entra dans le port de la Martinique et y descendait un des ses matelots, blessé.

La nouvelle de la présence de ce sous-marin se répandit dans l'île et des observateurs américains qui se trouvaient, heureusement, sur les lieux prévirent immédiatement Washington.

A cause de la situation déjà grave dans la mer des Caraïbes, le gouvernement américain demanda immédiatement.

(Suite page neuf)

Un accord avec les Etats-Unis

Certains Américains servant dans les forces canadiennes seront versés dans l'armée des Etats-Unis

Ottawa, 21. (Du correspondant parlementaire du CANADA) — Le premier ministre a déposé en Chambre cet après-midi un échange de notes accord entre le Canada et les Etats-Unis au sujet du versement dans les forces armées des Etats-Unis de certains ressortissants actuels et anciens des Etats-Unis qui sont à ce moment en service dans les forces navales, militaires et aériennes du Canada.

Il y a actuellement dans les forces armées du Canada, en-dehors et en-dehors de ses limites territoriales, environ quinze à seize mille ressortissants des Etats-Unis, dont neuf à dix mille dans l'armée, six mille dans les forces aériennes et quarante-deux dans la marine. En droit strict, ils ne sont pas tous des citoyens actuels

(Suite page neuf)

Nouveau classement des aubains aux E.-U.

En vue de permettre aux étrangers de servir dans les armées de leur pays

Washington, 20. (P.C.) — Les quarante généraux du service sélectif ont annoncé aujourd'hui une révision du classement des aubains que touche la loi de mobilisation. C'est un premier pas vers une entente

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL	
Par la poste	
Canada (sauf Montréal et Québec)	\$ 4
Etats-Unis et Empire Britannique	\$ 5
Union Postale	\$ 12
Livraison à domicile	
Montréal et Québec	\$ 5
Tous les abonnements sont payables d'avance	

Rédacteur en chef :
Eustache Letellier de Saint-Just
SAMEDI, 21 MARS 1942

"Ils ont voulu la guerre totale..."

Notre éloignement du centre des opérations militaires nous a donné l'illusion de la sécurité et nous ne pouvons pas comprendre pleinement le sens de la guerre totale. L'ennemi n'a pas encore lancé d'attaques directes sur notre territoire, des bombardements n'ont pas dévasté nos villes, nous avons subi peu de pertes humaines. De là à nous croire à l'abri de toute entreprise de l'ennemi, il n'y a qu'un pas. Afin que nous ne le franchissions pas, qu'au contraire nous nous rendions un compte plus exact de la situation présente, M. Donald Gordon, président de la Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre, a prononcé à Montréal une importante causerie où, en plus d'expliquer les grandes lignes de l'organisme essentiel qu'il dirige, il a voulu éveiller chez chaque Canadien le sens des responsabilités nationales. Il a fait avec réalisme et avec le souci évident de serrer les faits de près. S'il n'a pas consenti à brosser un tableau brillant qui eût été mensonger, il a par contre clairement marqué qu'un effort collectif et coordonné de la nation peut avoir raison des difficultés de l'heure.

En face de la profonde désorganisation de la vie économique par suite de notre entrée en guerre et des transformations radicales que nous avons dû faire subir à notre production, le gouvernement s'est vu dans l'obligation d'intervenir afin de protéger à la fois les consommateurs contre une hausse exagérée des prix et afin de permettre au Canada d'accentuer sa contribution matérielle à la cause commune. On a parlé à ce moment de louable expérience, et M. Gordon n'aime pas cette expression, qui trahit de l'improvisation et de l'amateurisme. La Commission formée pour diriger les prix s'est aussitôt mise à l'oeuvre et elle s'est livrée à une enquête étendue pour connaître l'ensemble des conditions de la production canadienne. Lourde besogne, qui ne sera jamais terminée, car il importe de tenir constamment à jour les informations et de suivre d'aussi près que possible l'évolution des marchés.

Le but recherché, c'est toujours de faire échec à l'inflation, qui gâche un régime économique où la machine industrielle travaille à plein rendement et où la circulation monétaire s'est grandement accrue. L'impôt et l'emprunt ont pour effet d'éloigner l'inflation, mais ils sont à eux seuls impuissants à l'enrayer. Pour y parvenir, il faut donc recourir au contrôle des prix, contrôle sélectif des prix individuels ou plafond universel des prix. Le libre jeu des échanges économiques s'en trouve vicié, pour ne pas dire à peu près supprimé. Nécessité de guerre. Elle est d'autant moins pénible qu'elle nous vaut la compensation de l'équilibre et de la stabilité. Depuis les quelques mois pendant lesquels la Commission des Prix et du Commerce s'est appliquée à organiser la distribution des biens de consommation à des prix dont le maximum est déterminé, le coût de la vie qui avait monté de 15 points depuis la guerre n'a plus varié.

Chacun reconnaît la justesse de ces vues exprimées par M. Gordon : "Il va falloir rendre des décisions arbitraires à la lumière des besoins immédiats. Il va falloir instaurer un contrôle bien précis de toute chose afin de déterminer premièrement *quoi* produire, deuxièmement *qui* est le mieux outillé et le plus capable de le produire et, finalement, *qui* aura droit à la marchandise produite. Les intérêts égoïstes ou particuliers devront être complètement écartés. Le régime de la concurrence doit disparaître et céder la place à un régime fondé entièrement sur le critère de la production maxima, et où l'on utilise constamment, sans arrêt, la main-d'oeuvre, les machines et les matériaux de la façon la plus efficace possible, sauf pour le repos et l'entretien nécessaires."

Après le lumineux exposé de M. Gordon, nous concevons de façon plus précise ce que signifie la guerre totale et nous comprenons que nous devons nous aussi nous astreindre à des rigueurs et aux privations qu'elle nous imposera sans aucun doute. Il est réconfortant de constater que le gouvernement canadien a mis sur pied un organisme auquel il a conféré des pouvoirs étendus pour le mettre en mesure de parer à toutes les éventualités et prévenir tous les dérèglements de la machine économique. Selon le mot de Churchill : "Ils ont voulu la guerre totale, donc nous leur la guerre totale." Le Canada ne s'y soustrait pas.

Quand M. Hanson fait du zèle

Le leader tory aux Communes ne perd jamais une occasion de se montrer plus royaliste que le roi. C'est sa façon à lui de faire son effort de guerre. L'autre jour, aux Communes, il s'est scandalisé de propos qu'avait tenus le ministre des pêcheries, M. Michaud, au cours de l'élection de Québec-Est. M. Hanson reprochait au ministre d'avoir expliqué à ses auditeurs le don d'un milliard à la Grande-Bretagne comme une libération de nos liens économiques et financiers avec le Royaume-Uni. Cela ne suffisait-il pas à demander immédiatement au premier-ministre d'expulser de son cabinet un collègue aussi audacieux et aussi félon à la mère-patrie ? On voit que M. Hanson a le sens des proportions.

Loin de se sentir coupable, M. Michaud s'est empressé de répondre que le compte-rendu de la Presse Canadienne était tout à fait conforme à ses paroles et qu'il n'entendait retirer absolument rien de ce qu'il avait dit. Comme les autres membres du ministère, M. Michaud estime que ce don, très généreux à l'égard de la Grande-Bretagne, comporte aussi des avantages pour notre pays. Il marque notre affranchissement financier, déjà en grande partie consommé par le rapatriement des obligations canadiennes jusqu'ici détenues à l'étranger. Par la suite, le Canada ne se sentira nullement obligé de lier son économie à celle de la Grande-Bretagne. Il nous sera plus facile de rechercher les marchés de notre choix pour l'écoulement de nos produits.

Le don d'un milliard de dollars fait partie de notre contribution à la cause commune. En pratique, nous fournissons des armes et des fournitures de guerre de toutes sortes à notre allié. Comme nous luttons contre un même ennemi et que nous avons un intérêt identique à assurer sa défaite, nous n'entendons pas garder dans nos livres une créance contre un collaborateur. Il n'est donc pas vain de penser que notre générosité d'aujourd'hui assurera notre indépendance de demain. C'est évidemment ce que repoussent les impérialistes comme M. Hanson, qui envisagent toutes les questions d'un angle aveuglément impérial.

Le passé de M. Onésime Gagnon

M. Onésime Gagnon, rival de M. Maurice Duplessis et chef temporaire de l'Opposition, ancien ministre de l'Union Nationale et ancien collègue de M. Bennett, le successeur et prédécesseur de M. Arthur Meighen, fait campagne pour M. Omer Côté et les autres candidats anti-ministériels. M. Gagnon est très prisé du *Devoir*, comme tous les adversaires des libéraux. Il est souverainement intéressant de scruter le passé de cet orateur volubile. On verra mieux à quelle enseigne loge M. Côté, et combien le *Devoir* est peu difficile sur le choix de ses amis.

En politique, M. Gagnon est loin d'être un poullet du printemps. Il a participé à de nombreuses luttes en faveur de conscriptionnistes notoires, même en faveur de députés qui ont voté la conscription pendant la précédente guerre. Si l'on veut des noms...

M. Gagnon dans ses discours fait volontiers de graves entorses à la vérité. Il ne manque pas de fanatisme politique, ce grand "national". C'est ainsi qu'en juin 1934 il a participé à la campagne électorale, en Ontario, en faveur de trois Canadiens anglais contre trois Canadiens français; les premiers étaient des conservateurs. Vous comprenez ? Nous admettons l'esprit de parti, mais M. Gagnon ne l'admet pas, et l'Union Nationale prétend être au-dessus des partis. Vous voyez pourquoi nous rappelons cet épisode de la carrière oratoire de M. Gagnon ?

Il y eut vote à la session de 1934, aux Communes, sur un amendement du très hon. Ernest Lapointe en faveur de la monnaie bilingue. C'est une question qui fut bien discutée, la monnaie bilingue, et on croirait que les amis du *Devoir* furent et sont unanimes sur de pareils sujets. Mais non ! M. Gagnon s'est abstenu de voter. Par la suite, il expliqua que s'il n'avait pas voté, il aurait voté CONTRE la monnaie bilingue. Notez que le journal de M. Gagnon se donne comme le seul défenseur de nos droits dans toute la presse.

Avant que l'Union Nationale n'accédât au pouvoir, M. Onésime Gagnon a parlé à une assemblée à Cochrane, en Ontario. Il y dit entre autres suavités : "La province de Québec est arriérée". C'était peut-être discutable, encore que depuis, pendant les trois ans du régime de l'Union Nationale, la province n'a pas avancé que dans les dettes. Mais qu'il soit vrai ou non, qu'il fût vrai ou non que la province est arriérée, nous croyons qu'il n'appartient pas à un Canadien français de le chanter dans les autres provinces.

M. Gagnon a l'esprit de famille qu'il a tant reproché à des libéraux en 1935 et 1936. Il fut ministre des Mines. Un de ses premiers gestes fut de donner à son neveu, M. Henri Gagnon, une bourse replette du ministère des Mines.

L'étiquette professionnelle n'a jamais beaucoup fatigué M. Gagnon. Syndic du Barreau de Québec en même temps que ministre de M. Duplessis, il a fourni à son chef bien-aimé des informations confidentielles qui ont permis au député de Trois-Rivières d'attaquer violemment, à l'Assemblée législative, un député qui contribua beaucoup à

porter l'Union Nationale au pouvoir mais en fut vite dégoûté.

La suite dans les idées et la logique dans les actes ne furent jamais des traits dominants de M. Gagnon. En 1932, dans une entrevue à la *Presse*, il accusait M. Hepburn de mener contre nos institutions bancaires "une campagne qui tend ni plus ni moins qu'à l'attaque de notre structure sociale." De 1936 à 1939, M. Gagnon comme M. Duplessis fréquentait souvent M. Hepburn, l'allié de M. Arthur Meighen. Mais la sincérité ne fut jamais le fort de M. Gagnon, non plus que de M. Duplessis, non plus que de M. Hepburn.

Le plus drôle, c'est qu'en 1935, après son vote sur la monnaie bilingue, M. Gagnon faisait écrire de lui qu'il est "un patriote d'abord, toujours en éveil devant les questions qui se soulèvent autour de nos droits les plus chers". Voyez-vous le "patriote d'abord" qui va dénigrer sa province en Ontario, qui va combattre ses frères de sang pour le profit de M. Bennett, et qui déclare cyniquement son regret de n'avoir pu voter contre la reconnaissance de nos droits.

Evocations et questions

Il y a beaucoup d'absences inexplicables dans les campagnes de l'Union Nationale depuis octobre 1939. Par exemple, que devient, M. William Tremblay ? Qu'est-ce qui l'empêche de venir nous conseiller de replacer M. Duplessis au pouvoir ? En quoi est-il "obscure", comme il écrivait aux électeurs de Maisonneuve, quand il était candidat de M. Bennett ? Qu'est-ce que l'Union Nationale cherche à nous faire oublier en laissant sous le boisseau M. Tremblay ? Il y a bien des choses que nous n'oublierons pas, et notamment les voyages des ministres et des députés de M. Duplessis quand ils étaient au pouvoir.

Si, par un impossible hasard, M. Omer Côté était élu lundi, ou M. Thomas Coonan, ou M. Honorius Michaud, et si plus tard l'Union Nationale reprenait le pouvoir à la faveur d'une erreur que le peuple regretterait aussi vite et aussi amèrement que l'aventure de 1936, la guerre finie, iraient-ils en Europe aux frais de la Princesse comme feu M. Fisher, comme M. Albiny Paquette et quelques autres ministres ? Iraient-ils étudier la culture de la pomme en Norvège ou en Suède, comme M. Hormidas Langlais ? Feraient-ils d'inraisemblables voyages d'études à l'instar de l'incroyable M. Patrice Tardif, de M. Camille Pouliot, et d'autres députés ? Iraient-ils se balader dans les mers du Sud, aux Bermudes, à la Jamaïque, à Haïti, comme M. Onésime Gagnon en 1938 ?

L'Union Nationale ne pourra pas, non plus, faire oublier qu'à peine au pouvoir M. Duplessis a renié le groupe à qui il devait ses succès dans la région de Québec et plusieurs de ses partisans de Montréal. Le peuple n'oubliera pas M. Henry-L. Auger et se demande pourquoi il n'est plus candidat dans Saint-Jacques. Il trouve curieux que MM. Auger et J.-A. Jeannotte se soient soudain réconciliés lors des beaux yeux de M. Côté.

L'Union Nationale ne fera pas oublier que son ministre de l'Agriculture était un pilote, que le premier ministre était en même temps président du Conseil, procureur général, ministre des Terres et Forêts et, à toutes fins pratiques mais sans le titre, trésorier. Le peuple n'oubliera pas de sitôt que sept ou huit députés de l'Union Nationale étaient salariés en plus de leurs indemnités parlementaires.

Le comté de Sainte-Anne n'est pas éloigné de Jacques-Cartier et tout le monde se demande pourquoi M. Anatole Carignan n'y fait pas la lutte ? Que veut faire oublier l'Union Nationale en cachant son dernier ministre de la Voirie ? On voit bien s'agiter dans la coulisse M. Hortensius Béique, mais que devient son grand ami M. Hermann Barrette, avec qui il faisait du tapage à l'Assemblée législative aux accompagnements de bruits de souliers de M. René LaBelle et des menaces de M. Auguste Boyer aux députés de l'Opposition ?

Le comté de Sainte-Anne comprend maintenant une bonne section de l'ancien comté de Saint-Laurent. Pourquoi M. Louis Fitch ne fait-il pas la lutte aux côtés de M. Coonan ? Que devient M. P.-A. Lafleur ? Verdun n'est pourtant pas éloigné de Sainte-Anne. Pourquoi M. Philippe Monette, bon orateur et homme digne, ne donne-t-il pas l'appui de sa parole aux candidats de l'Union Nationale ? Où donc se trouve M. Candide Rochefort, l'ancien député du comté voisin de Saint-Jacques ?

Mais revenons à notre point de départ, M. William Tremblay. Ne vous souvient-il pas d'une journée syndicale à Valleyfield en 1938 ? Et que M. Tremblay n'avait pas aimé un discours de M. Maxime Raymond ? Et qu'au dire du *Devoir* il accusait M. Raymond de prêcher la révolution ouverte dans la province, et de prôner le communisme ? Malgré les appels et les insinuations démagogiques, voisins de la déloyauté, des orateurs de l'Union Nationale, les Canadiens français savent que le monde est en guerre et ils ont depuis toujours souhaité la victoire des Alliés. Et pour cette raison, ils n'ont pas encore avalé les compliments que M. Tremblay, grand amateur de politique internationale, décernait en public à M. Charles A. Lindbergh quand le célèbre aviateur faisait campagne pour empêcher les Etats-Unis de nous aider.

Mais au fait, toutes les feuilles qui font

dans la province de Québec le jeu de la Cinquième Colonne, sont sympathiques à l'Union Nationale et d'une sympathie active. C'est un fait qu'il est expédient de signaler à tous ceux qui ont des parents et des amis dans l'une de nos trois forces armées. Qu'ils n'oublient pas que les journaux favorables à l'Union Nationale sont les mêmes qui tirent dans le dos de nos défenseurs, grâce à qui MM. Côté, Michaud et Coonan peuvent encore faire de la petite politique.

M. Manion rétablit les faits

L'ancien chef du parti conservateur fédéral, M. R. J. Manion, a voulu momentanément sortir de la retraite où l'a plongé sa défaite électorale de 1940 et apporter sa contribution à l'histoire des manœuvres de son groupement politique. Il l'a fait avec un luxe de détails extrêmement intéressants et sur un ton assez vif pour indiquer qu'il n'entend pas que ses anciens lieutenants continuent à dénaturer sa pensée et les engagements stricts qu'il a pris avec eux et en leur nom devant les électeurs canadiens. Voici le texte intégral de cette déclaration opportune, qui embarrasse considérablement M. Hanson et ses amis :

"Depuis l'élection générale d'il y a deux ans, le présent chef du parti conservateur et d'autres personnes ont fait des déclarations répétées selon lesquelles, en tant que chef du parti à la dernière élection générale, j'aurais pris une décision en faveur de la formation d'un gouvernement national et contre la conscription pour l'outre-mer, sans consulter les membres du parti. Le présent chef du parti, M. Hanson, a laissé entendre cela en plus d'une occasion, et encore récemment le 2 mars, à la Chambre des communes, lorsqu'il a dit (d'après l'édition non révisée du *Hansard*) que je ne l'aurais pas consulté sur ces questions.

"Aucun membre du parti conservateur à la Chambre, tous élus sous ma direction, n'a corrigé ces déclarations. C'est pourquoi, avant qu'on ne perde de nouveau la mémoire, et dans l'intérêt de la vérité historique, je désire rétablir les faits suivants.

"1.—Au sujet du gouvernement national : J'ai personnellement consulté les personnes qui étaient censées être les chefs du parti dans toutes les provinces (y compris M. Hanson) au moment où le Parlement a été convoqué. Aucun d'entre eux n'a fait autre chose qu'appuyer l'idée (d'un gouvernement national). Aucun d'eux n'a fait quoi que ce fut pour enregistrer son opposition à un gouvernement national.

"2.—A la fin de la session de trois heures de 1940, à une réunion plénière des députés du parti conservateur, M. Earl Rowe — sans m'avoir consulté au préalable — s'est levé et il a proposé qu'à l'élection qui s'en venait, nous nous présentions avec un programme de gouvernement national. Il y a eu alors des acclamations enthousiastes, mais pas un mot d'opposition. A la demande et avec l'entier appui de la réunion, j'ai fait une déclaration publique en faveur d'un gouvernement national.

"3.—Au cours de la campagne électorale, j'ai adhéré à cet article (du programme) dans chacun de mes discours. Je me rappelle qu'un seul de nos candidats s'est opposé à cet article, soit verbalement, soit par écrit : notre candidat dans le Yukon qui n'était pas député à ce moment-là et qui, par conséquent, n'avait pas assisté à la réunion dont j'ai parlé tout à l'heure. Si M. Hanson a jamais songé à s'opposer à un gouvernement national ou à appuyer la conscription au cours de cette élection, il semble qu'il a réussi à bien cacher sa pensée. Depuis l'élection générale il s'est prononcé au moins une douzaine de fois en faveur d'un gouvernement national.

"4.—Au sujet de la conscription pour l'outre-mer : Cette question a été éralement débattue à une réunion plénière des députés conservateurs ; un seul député a appuyé la conscription, nommément M. Earl Lawson, alors député de York-Sud. Il n'a pas posé sa candidature à l'élection suivante. Il m'a donné un appui complet et très loyal, fait qui mérite d'être mentionné. Alan Cockeram, un vieil ami, qui a posé sa candidature dans York-Sud, a complètement approuvé mon attitude, pour autant que je sache, et il a été élu comme l'un de mes partisans.

"5.—Après l'élection, j'ai écrit à tous nos candidats leur demandant d'exprimer leur opinion sur les raisons pour lesquelles notre parti avait été défait. J'ai reçu des réponses des deux tiers de plus de 200 candidats. Et, sauf deux cas, on a exprimé l'avis que les électeurs avaient pensé qu'il y avait plus de danger de conscription avec nous qu'avec nos adversaires.

"6.—Après l'élection, j'ai écrit à tous nos candidats leur demandant d'exprimer leur opinion sur les raisons pour lesquelles notre parti avait été défait. J'ai reçu des réponses des deux tiers de plus de 200 candidats. Et, sauf deux cas, on a exprimé l'avis que les électeurs avaient pensé qu'il y avait plus de danger de conscription avec nous qu'avec nos adversaires.

"7.—Enfin, j'ai écrit à tous nos candidats leur demandant d'exprimer leur opinion sur les raisons pour lesquelles notre parti avait été défait. J'ai reçu des réponses des deux tiers de plus de 200 candidats. Et, sauf deux cas, on a exprimé l'avis que les électeurs avaient pensé qu'il y avait plus de danger de conscription avec nous qu'avec nos adversaires.

Voilà qui dispose de certaines allégations fausses et des affirmations gratuites des individus dont la mémoire paraît remarquablement courte. Aux élections de 1940, ce ne sont pas les libéraux seuls qui se sont opposés à la conscription pour service outre-mer. Tous les conservateurs, sauf un qui au reste n'a pas sollicité le renouvellement de son mandat, ont clairement expliqué leur attitude anticonscriptionniste. Partout où M. Manion allait porter la parole, ses candidats lui demandaient de bien montrer à ses auditeurs qu'il était un adversaire résolu de la conscription. Si la grande majorité des candidats conservateurs n'ont pu réussir à se faire agréer du public, c'est que "les électeurs avaient pensé qu'il y aurait plus de danger de conscription avec nous qu'avec nos adversaires." Ceci, du propre avis des partisans malheureux de M. Manion.

On aura remarqué, à la lecture du texte de l'ancien leader, la dureté du passage qu'il consacre à l'éternel espoir tory, M. Meighen. M. Manion lui remet à l'esprit ses multiples incohérences et contradictions et pousse la cruauté jusqu'à lui rappeler le désarmement fameux de Hamilton et la défaite écrasante qu'il subit dans York-Sud. Avant d'être conservateur, M. Manion veut être franc et il s'aperçoit aujourd'hui que ce n'est pas la même chose.

Deux conclusions à tirer de cette intervention. D'abord, les impérialistes farouches logés à l'enseigne du toryisme sont malhonnêtes, quand ils se déclarent nullement solidaires des promesses qu'ils ont consenties d'accord avec leur chef du temps. S'ils nient cet engagement du passé, comment pourront-ils réfuter le témoignage de M. Manion ? Serait-ce que leur seule ambition, au mois de mars 1940, était d'escamoter un mandat qui leur eût permis d'accéder au pouvoir et de violer leurs promesses ?

L'empressement des candidats conservateurs, lors des élections, à se prononcer carrément anticonscriptionnistes, même contre leurs convictions intimes, n'est-il pas la plus éclatante démonstration du sentiment populaire canadien ? Les circonstances ont changé depuis, certes, et c'est même parce qu'elles ont changé dans un sens qu'il était à ce moment impossible de prévoir que la conscription pour service extérieur est moins nécessaire qu'elle ne l'a jamais été. Depuis deux ans en effet, la guerre a évolué de telle façon que notre pays est directement menacé et qu'une région de notre territoire appartient à la zone des hostilités.

M. Manion apporte d'utiles précisions. Il sera curieux de voir comment ce pauvre M. Hanson parviendra à se dépêtrer. Il lui restera toujours à protester de ses bons sentiments !

Les livres

(Notes des éditeurs)

LA POLOGNE MARTYRE

L'Allemagne nazie a mis en pratique pendant sa conquête de Pologne le sinistre principe de la "fraternité abréviée" en vertu duquel on voulait intimider les neutres et les belligérants alliés des braves Polonais. Cette campagne de Pologne et l'occupation du pays ont donc été effectuées avec une sauvagerie sans précédent dans les annales de la guerre. Les Allemands s'en sont fait une gloire dans leur livre tristement célèbre : *Le baptême du feu*. Cette brochure que M. G. M. Godden a écrite pour la *Catholic Truth Society* de Londres, apporte, de tous les témoignages recueillis sur le long martyre de la nation polonaise, les récits les plus authentiques et les plus irréfutables, chaque pièce et chaque source étant clairement indiquées. Le Service de l'Information au Canada a été autorisé à présenter au public une réimpression de ces émouvants témoignages qu'on ne peut lire sans penser au sort qui serait le nôtre si nous faisions dans notre effort de guerre.

QUINZE LEÇONS DE PSYCHIATRIE PASTORALE, par l'abbé Paul Lachapelle. Préface du docteur Emile Legrand. Un volume. Librairie Beauchemin, rue St. Gabriel, Montréal, édit.

"En lisant *Psychiatrie pastorale*", on se rend compte que la psychiatrie n'est plus une science mystérieuse. Cette citation tirée de la préface du Docteur Emile Legrand en dit long sur le mérite de cet ouvrage. Il ouvre, non seulement de vastes horizons sur certains états d'âme qu'on rencontre dans la vie et dans le ministère, mais il nous donne aussi la solution de beaucoup de cas qui restent insolubles pour ceux qui ne connaissent rien de la psychiatrie.

Dans ce livre, nous voyons défiler des émotifs, des obsédés, des impulsifs, des scrupuleux, des hystériques, des pervers, de faux mystiques, des hallucinés, etc., etc. On ne peut comprendre ces malades, on ne peut surtout leur faire du bien qu'en se référant à des notions de psychologie pathologique. L'abbé Lachapelle, après des études très poussées dans ce domaine, met aujourd'hui à la portée de tous ceux qui ont charge d'âmes ce qu'il importe de connaître au sujet des maladies mentales et nerveuses. Son livre est en outre un complément indispensable au *Traité des âmes humaines*. La Théologie proprement dite, en effet, ne peut aborder en détail ces questions compliquées.

Il est totalement impossible de donner en quelques phrases, même un pâle résumé des quinze leçons que comporte cet ouvrage. Mais ceux qui auront la curiosité de le lire, et ceux, plus nombreux encore qui auront l'étudier pour les besoins de leur ministère, — tant laïques que prêtres, — en retireront un profit indéniable, car *Psychiatrie pastorale* est avant tout un livre pratique. Il ne s'agit pas ici de théories vides de sens mais de réalités qui sont en connexion étroite avec la vie de l'âme.

"La société, écrit l'auteur, n'est pas seulement malade parce qu'elle est envahie par de fausses doctrines : elle est aussi remplie de malades. L'homme et le docteur Carrel nous le disent dans *L'Homme et l'Inconnu*. Le monde fourmille de malades mentaux. Or, nous sommes prêtres pour ces pauvres malheureux comme pour les autres : nous sommes prêtres pour tous."

CHARTRE DU TRAVAIL. Une brochure. L'Action paroissiale, 4260, rue de Bordeaux, Montréal, édit.

Sous ce titre l'Ecole Sociale Populaire publie un document des plus importants. C'est le texte même de la loi du 4 octobre 1941, donnant à la France une nouvelle charte du Travail. Cette charte précise les grandes règles qui régiront désormais les rapports des travailleurs, aussi bien dans l'exercice de leur métier que dans le développement de leur vie matérielle et morale. Orientée vers la corrélation de la vie professionnelle et de la vie sociale, la charte utilise les organisations professionnelles existantes, en les débarrassant de toute tendance malsaine et en les pliant au service du bien de la profession.

Cette tentative de restauration sociale sur des bases professionnelles s'inspire des principes d'ordre et de justice. Elle mérite d'être étudiée soigneusement par tous ceux que préoccupent les problèmes d'après-guerre et qui voudraient donner à la société de demain des assises nouvelles plus conformes à l'esprit chrétien.

Cette brochure de 32 pages comprend en outre un rapport de Lucien Romier, ministre d'Etat, indiquant les grandes lignes de la loi et un discours du maréchal Pétain sur l'esprit dans lequel elle doit être appliquée.

PEGUY ET LES CAHIERS DE LA QUINZAINE, par Daniel Halévy. Un volume. Editions Bernard Grasset, Paris. Distributeur pour le Canada : Librairie Pons, 554 est, rue St-Catherine, Montréal.

Paru il n'y a pas un an, cet ouvrage a déjà connu en France plusieurs rééditions. Il sera vite, chez nous, le livre de chevet de tous les amoureux de Peguy, de ce Peguy qu'on ne peut qu'aimer mieux quand on le connaît davantage.

PROPOS FÉMININS

Dans le Monde

Le mariage de Mlle Jeannette Arbour, fille de M. Armand Arbour, décédé, et de Mlle Olivier Racicot, d'Outremont, avec M. Gordon John Latremolle, fils de M. Arthur Latremolle, de Ste-Dorothée, et de Mlle Latremolle, décédée, aura lieu le 11 avril, à neuf heures, en l'église Ste-Madeleine d'Outremont. La bénédiction nuptiale leur sera donnée dans l'intimité par M. l'abbé H. Arbour, de Mont-Rolland. Pas de faire-part.

Mme Philippe Couture passe quelques jours à Ottawa, l'invitée de M. et de Mme J. T. Mitchell.

Mme Pierre Michaud est rentrée à Ottawa après un court séjour en ville.

Mme Léon Lambert, de Québec, passe quelques jours à Montréal.

M. et Mme Gustave Francoeur sont de retour de Québec où ils ont fait un court séjour.

Le mariage de Mlle Marguerite Goyer, fille de M. et de Mme Paul Goyer, d'Outremont, avec M. André Gagné, fils de M. Arthur Gagné, c.r., et de Mme Gagné, d'Outremont, sera célébré le lundi 6 avril, à neuf heures et demie, en l'église St-Viateur d'Outremont.

Mlle Rosemary Clarke est actuellement à Québec l'invitée de M. et de Mme Gaston Pratte.

Outre les personnes déjà mentionnées, assisteront au concert de Jean Danerou, le mercredi 25 mars, à l'auditorium du Plateau: M. et Mme J.-P. Paré, Mlle Pauline Richer, Huguette Paré, Margot Clerk, Jacqueline Handfield, Mme Anatole Désy, Mlle Michèle Barbeau, Mme A. Lalonde, Mlle A. Lespérance, Alice Lépine, Irène Bédard, Marghe Langlois, Claire Langlois, Marguerite Désy, Marthe Bertrand, Kathleen Hennessey, Norma Hennessey, Lucille Tremblay, René Charron, Germaine Lusier, MM. Jacques de Tonnancourt, Jacques Bastien, Dr Pierre Smith, Jean-Louis Dubois, René Mayer, Mlle Claire Dubois, Aline Lemay, Thérèse Leblanc, Claire Letendard, Pierrette Laberge, Claire Joubert, Françoise Chouquette, Jeannine Robitaille, Andrée Paquette, Irène Meerte, Marthe Nadeau, Andrée Drouin, Suzanne Beaulieu, Jacqueline Bourbeau, Jacqueline Baralou, Fernande Brodeur, Louise Fontaine, Thérèse de Grandpré, Thérèse Lacroix, Germaine Leclerc, Pauline Lanier, Margot Nadeau, Madeleine Préfontaine, MM. Lucien Roy, Laurent Aird, Roland Michaud, Norman Brunet.

On annonce les fiançailles de Mlle Anne-Marie Jémin, fille de M. A. Jémin, décédé, et de Mme Jémin, avec M. François Le Cavalier, fils de M. et de Mme Emilie Le Cavalier.

Mlle Yvonne Le Boeuf a passé la semaine à Ste-Adèle.

Conférence du juge Laramée aux Services Bénévoles Féminins, lundi après-midi

"Propos de charité" titre de la causerie que donnera M. le juge A. Laramée, lundi prochain, le 23 mars, sous les auspices de Services Bénévoles Féminins — dont fait partie la Société Féminine St-Vincent de Paul.

M. Laramée, de la Cour des jeunes délinquants et vice-président du Conseil Central de la Société St-Vincent de Paul, est, par son érudition et par son expérience, tout à fait qualifié pour traiter ce sujet et pour conseiller des dames des Services Bénévoles.

Toutes les dames sont invitées. Entrée libre. Conseil Lafontaine des Chevaliers de Colomb, 3827 rue Saint-Hubert.

Pèlerinage à l'Oratoire Saint-Joseph, mercredi

La Congrégation des Enfants de Marie du Sacré-Cœur organise un pèlerinage à l'Oratoire Saint-Joseph pour le mercredi 25 mars, à 9 heures a.m. précises, afin d'obtenir la victoire de nos armées et la protection de nos soldats. Toutes les personnes qui voudraient se joindre aux congréganistes et aux anciennes élèves du Sacré-Cœur sont cordialement invitées. Pour faciliter l'accès de la Basilique, des voitures sont mises à la disposition des personnes qui le désirent.

MÉRIDIEN 36

par Édouard AUJAY

No 39 21 mars 1942 (suite)

VII — L'île des Frères
Pierre de Marsolier et lady Vivian Naufort arrivèrent le long du rivage de la mer Rouge trois jours et demi après leur départ du "krak" de Syrie. Leurs méharas étaient merveilleusement marchés. Les bêtes, il est vrai, étaient en pleine condition physique. Et puis, à l'escalade de Maan, à la fin de la première journée, elles avaient reçu une abondante provende.

Les voyageurs, malgré la fatigue d'un si long voyage au galop un peu cahoteux des chameaux, dans l'atmosphère surchauffée des sables désertiques, eussent pourtant pu continuer encore leur randonnée.

Le rendez-vous que lady Vivian avait fixé une fois pour toutes à l'équipage de son bourse se trouvait sur la rive asiatique de la mer Rouge, en face de l'île des Frères, soit deux à cent cinquante milles de l'entrée du golfe de Suez.

Regard sur la Mode

Pour saluer le printemps

Une fois de plus, le printemps nous revient avec ses jours ensoleillés. Printemps! Mot magique que l'on dit avec un sourire car il est plein d'espoirs et de gaieté. Saison de renouveau où la vie semble plus belle. En écoutant le gazouillis des oiseaux et le murmure de l'eau dans les rues, en respirant l'air frais que nous apporte la brise, en regardant la terre où bientôt poindra le vert gazon, nous avons cette merveilleuse impression qu'en l'espace de quelques jours tout est changé. Pourtant nous avons déjà vécu plusieurs printemps! Et l'on dirait que celui qui commence n'est pas tout à fait comme les autres. C'est peut-être parce que les derniers jours de l'hiver sont mornes et tristes que nous apprécions davantage l'éblouissante lumière des premières heures de la saison qui revient.

Aussi pour être dignes d'elle, nous avons songé, depuis quelque temps déjà, à nous parer de jolis atours afin de l'accueillir en beauté puisque c'est ainsi qu'elle vient à nous.

Et malgré le budget à équilibrer et les nombreuses économies qu'il faut à tout prix réaliser présentement, quelle est la femme qui ne pense pas au manteau, au costume, à la robe, ou aux accessoires dont elle a besoin pour être belle au printemps? Evidemment celle dont la garde-robe est complète, n'aura qu'une toilette ou un chapeau ou des souliers à se procurer pour que sa mise soit impeccable. Mais il en est d'autres, et combien, qui doivent faire, par exemple, l'achat d'un manteau parce que celui de l'an dernier (je dis de l'an dernier, mais il a plusieurs saisons d'usage) ne fait vraiment plus l'affaire.

Manteaux pratiques

Pour un nouveau manteau de printemps, voyons un peu ce que vous pourriez choisir. Les lignes classiques ont certainement la faveur: corsage ajusté, jupe un peu ample, manches droites non étoffées, devant orné de revers piqués et fermant par deux boutons posés horizontalement. Couleurs pratiques: bleu marine, gris mouette, brun russe, beige médium, bleu aviateur et noir.

Naturellement l'on verra des manteaux jaune limon, vert jade, rouge, beige-crème, bleu clair ou fuschia, de coupe un peu élaborée, avec des manches dolman ou des manches unies dont les épaulettes seront surmontées de capes. Mais je ne vous les conseille pas. Tout d'abord vous vous en fatigueriez vite, et de la couleur et du modèle. De plus, ce manteau serait démodé l'an prochain.

Les costumes

Les deux-pièces de lainage, si confortables pour les premiers beaux jours, ont beaucoup de chic avec leurs jupes faites en partie ou entièrement de plis et leurs jaquettes longues ornées de larges poches piquées. Beaucoup de quadrillés, de lainages à chevrons unis et de tweeds importés d'Angleterre.

Quelques-uns de ces costumes ont un manteau de même tissu ou bien si les deux-pièces est quadrillé le manteau est uni, la doublure rappelant les couleurs de l'ensemble.

L'on voit aussi les deux-pièces de crêpe pour l'après-midi. Soit robe et jaquette ou jupe et manteau court. Le bleu marine et le noir égayés de blanc ont beaucoup de chic.

Robes printanières

Quant aux robes, elles sont généralement d'une grande simplicité de lignes: jupes droites légèrement évasées vers le bas, corsages marqués de fronces ou de petits plis, manches courtes ou trois quarts, mais l'on voit aussi des manches longues.

Les tissus imprimés, que l'on choisit pour ses premières robes printanières, sont d'une richesse et d'une beauté incontestables. Les crêpes et les soies pastel mettent en valeur toute une riche floraison: marguerites, coquelicots, pensées, roses, tulipes, etc. Souvent des dessins géométriques servent de motifs pour les imprimés.

Mais encore ici, le bleu marine et le noir ont leur place sous le soleil. Cependant il ne faudrait pas oublier de leur donner un peu de gaieté en les ornant de jolies fantaisies, cols, jabots ou fleurs blanches.

Accessoires

Enveloppes de tulle vaporeux et piqués de fleurs à demi-craquelées, les chapeaux de paille et de feutre sont le complément de nos robes et de nos ensembles. On harmonise leurs couleurs à celles des toilettes ou on les fait contraster avec elles tout en n'oubliant pas d'y assortir les autres

accessoires, tels que sacs à main, gants et souliers.

Les chapeaux? Il y en a de tout petits tenant comme par enchantement sur les bouclettes de la pompadour, d'autres de très grands. Et comme moyen terme, l'on vous suggère le canotier qui demeure toujours populaire.

Les sacs à main sont de forme oblongue, en cuir verni, en chevreau et même en tissu. Les gants de chevreau ou de suède, courts ou semilongs.

Et pour nos souliers, nous pensons au confort et à la durée. Toujours du suède, beaucoup de chevreau pressé et parfois du cuir verni comme garniture.

La mode enfantine

Tout en renouvelant quelques-unes des pièces de sa garde-robe, la maman n'oublie pas sa fillette qui, elle aussi, aimera saluer en beauté le printemps qui arrive.

Pas beaucoup de nouveauté dans la mode enfantine: les manteaux de tweed semblent les plus pratiques et l'on apporte peu de recherche dans leur confection.

Quant aux robes des petites, elles sont de crêpe, de soie ou de coton, ce dernier étant le mieux indiqué, car la fillette passant une grande partie de ses loisirs, dehors de ses cours, à jouer et... à salir ses toilettes. Des petites robes fraîches et pimpantes dans les nuances pastel, ou faites d'imprimés aux couleurs gaies, c'est ce qu'il faut.

Les chapeaux de genres bonnet, capeline ou baret, encadrent bien un jeune minois.

Voilà en résumé quels sont les décrets de la mode pour le printemps 1942 que nous vous souhaitons aussi beau, aussi joyeux, aussi heureux que vous le désirez. Sans doute aurons-nous des jours de pluie interminables au cours de cette nouvelle saison, mais c'est le sourire aux lèvres et l'espoir au cœur qu'il faut les vivre. Car lorsqu'il fait mauvais, cela ne change rien à la température de prendre un air malséant. Aussi bien tout accepter avec un sourire.

Flourette BELAIR

Toute ménagère doit elle-même faire sa liste de prix

Question: Ne serait-ce pas une bonne chose, pour les magasins, de s'afficher une liste de leurs prix maximaux?

Réponse: Cela serait sans doute bien commode pour le client, mais combien onéreux pour le marchand! Le contrôle des prix impose déjà à celui-ci d'assez lourds sacrifices, et la Commission s'efforce sérieusement la question de savoir si elle l'obligera à dresser une liste des prix maximaux de milliers et de milliers d'articles. Le plus simple est encore, pour la ménagère, que elle, elle ne s'intéresse en somme qu'au prix d'un nombre assez limité de marchandises — de tenir son propre registre de prix maxima. La commission l'aide en lui expédiant sur demande "Mon carnet d'achats", un livret de comptabilité ménagère très compact et très nettement divisé.

D'ailleurs une bonne ménagère, habituée de longtemps à marchander, ne devrait pas hésiter à demander au marchand quel est son prix maximum et, au besoin, ses registres de la période de base (15 septembre-11 octobre) afin de vérifier.

Concours à l'occasion du Tricentenaire

Montréal, dès sa fondation, a été placée sous la protection de la Sainte-Vierge.

La Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, avec la coopération de la Commission du Ille Centenaire, met au concours la création d'une statue de la Sainte-Vierge "Notre-Dame de Montréal".

Une somme de quatre cents dollars sera distribuée en prix. En principe, le premier prix sera de \$200 et le reste de la somme sera distribué au second prix et aux mentions honorables.

Le jury, qui aura le droit de fixer le montant des prix suivant le mérite des œuvres soumises au concours, est composé de M. Ernest Cormier, président; le R. P. Dom Paul Bellot, Mlle Rolande Scotte, M. Pierre Normandeau. Pour s'inscrire au concours, l'on doit se procurer le programme officiel au Secrétariat de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, 853 est, rue Sherbrooke, le matin de 9.30 à midi, et l'après-midi de 2 h. à 5 h.

Réunions

Dimanche, 22 courant, à 4 heures de l'après-midi, assemblée de l'Association des Employés de bureau, à la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, 853 est, rue Sherbrooke. Le révérend Père Fortin, de retour au Canada, donnera une causerie sur la vie des missionnaires en Chine occupée. Il y aura programme musical et prix de présence.

Toutes les associées et leurs amies y sont cordialement invitées. Entrée libre.

La partie de cartes annuelle de l'amicale de la Pointe-aux-Trembles aura lieu au couvent, le 8 avril, à huit heures. Pour renseignements, s'adresser à Mlle Yvonne Héroux, CR. 5727.

"Vie artistique de Vills-Marie sous le régime français"

M. Maurice Gagnon, critique d'art, professeur à l'École du Meuble et au Collège Jean-de-Brébeuf, donnera un cours, cet après-midi, à quatre heures, à l'Université de Montréal, sous les auspices du Comité du Troisième Centenaire des Amicales Féminines du Diocèse de Montréal. Il parlera de la "Vie artistique de Vills-Marie sous le régime français."

Quand faut-il commencer à combattre les moustiques?

L'approche du printemps est le meilleur moment pour entreprendre la lutte contre les moustiques. Quand ces parasites ont pris leur vol, on ne peut plus faire grand chose pour empêcher leur propagation. Tous les moustiques se multiplient dans l'eau peu profonde et le meilleur moment pour les attaquer est avant qu'ils sortent. Au Canada, tous les moustiques se reproduisent dans des flaques d'eau temporaires comme celles qui résultent de la fonte des neiges, des eaux des pluies, de l'inondation des bords des étangs, des lacs et des ruisseaux. Ils pondent leurs oeufs pendant les mois chauds, mais généralement ces oeufs n'éclosent qu'après avoir passé l'hiver sous une couverture de neige, sur les feuilles mortes et sur la terre, dans les endroits bas. Ils éclosent lorsque la neige fond et que la terre est inondée.

Tant que l'eau est froide, les larves se développent lentement. Lorsqu'elles ont pris toute leur taille, elles se transforment en nymphes et sortent peu après sous forme d'insectes ailés. En général, c'est entre la fin d'avril et le mois de juin que les moustiques naissent en plus grand nombre. D'autres moustiques se multiplient pendant l'été dans toutes sortes d'endroits comme les barils d'eau de pluie par exemple, mais pour en réduire le nombre permanentement, il est nécessaire d'entreprendre une campagne systématique en automne et de donner une attention spéciale à l'épouillage des terres marécageuses et des fossés et au remplissage des creux où l'eau peut séjourner. Les larves et les nymphes respirent par des organes en forme de tubes qu'elles passent à travers la surface de l'eau jusqu'à l'air extérieur. Un peu d'huile de charbon versée sur l'eau en quantité suffisante pour former une mince pellicule à la surface pénètre dans ces tubes de respiration et étouffe les insectes. C'est la femelle du moustique qui mord, et c'est son besoin de sang pour la maturation de ses oeufs qui la rend si persistante et si féroce.

Les particuliers peuvent aider en empêchant les moustiques de se multiplier sur leurs propriétés, mais pour obtenir les meilleurs résultats l'union des efforts est nécessaire; il faut que les travaux représentés soient organisés par les autorités municipales ou d'autres organisations, sous une direction éclairée. Il existe plusieurs recettes pour se protéger contre les morsures des moustiques. Quelques-unes des plus utiles, accompagnées d'une description de cycle évolutif des moustiques et des moyens de les combattre sont données dans la publication No 719, intitulée "Moyen de combattre les moustiques au Canada" dont on pourra se procurer un exemplaire en écrivant au Bureau de publicité et d'extension du Ministère fédéral de l'Agriculture à Ottawa.

Réunion des anciens de l'école Girouard de Saint-Hyacinthe

Saint-Hyacinthe, 20. (Du correspondant du Canada). — Le conseil de l'amicale de l'école supérieure Girouard invite tous les anciens élèves à assister à la prochaine réunion qui aura lieu lundi soir, le 23 du courant à 8 heures, dans la salle de l'Alma Mater.



La petite Joan Carroll salue le printemps avec une robe de piqué blanc imprimé de roses roses et de petites feuilles vertes. Le corsage à encolure carrée surmonte une jupe plissée à la taille. (Photo RKO)

La Couture Chez Soi

Services des Patrons du "Canada"



Robe d'intérieur aux lignes amincissantes

Patron No 9008

Pourquoi, madame, porteriez-vous des robes d'intérieur qui n'avantagent pas du tout votre silhouette alors que l'on vous offre un patron aussi attrayant pour en confectionner une vous-même à la maison? Le modèle présenté ici peut-être réalisé à peu de frais avec une belle cotonnade de ton pastel imprimée de gais motifs. La robe est faite de quatre panneaux aux lignes avant et deux en arrière et le corsage n'étant pas coupé à la ceinture, les lignes sont par le fait même plus amincissantes. De petits empiècements en pointe marquent la taille. L'encolure est dentelée, ce qui donne une apparence encore plus jeune.

Le patron No 9011 se fait dans les grandeurs 34, 36, 38, 40, 42, 44, 46 et 48. La grandeur 38 demande 3 5/8 verges de tissu de 35 pouces de largeur.

Vous pouvez vous procurer ce patron en faisant la demande au Service des Patrons LE CANADA, 35 ouest rue Saint-Jacques, Montréal, en ayant soin d'indiquer la somme de vingt sous en monnaie ou bon de poste. Indiquez clairement votre nom, votre adresse, le numéro du patron choisi et la grandeur exacte désirée. Les patrons ne sont pas en vente aux bureaux du CANADA et ne sont pas échangeables. Les timbres-poste ne sont plus acceptés.

M. Bisailon parle des plantes de maison

C'est M. Adélard J. Bisailon, jardinier-chef au Jardin botanique de Montréal, qui faisait mercredi soir dernier, 18 mars, la conférence hebdomadaire offerte au public par cette institution avec la collaboration de la Carnegie Corporation of New York.

Le conférencier énuméra un grand nombre de plantes ornementales destinées à la décoration des foyers et les divisa en deux catégories: les plantes éphémères, que l'on regrette après la floraison, et les plantes permanentes ayant une croissance indéfinie.

Pour obtenir de ces végétaux les meilleurs résultats, il est nécessaire de leur donner tous les soins qui leur conviennent. Il faut avoir une connaissance passable de quelques plantes dont la nature et l'apparence conviennent le mieux à certains projets.

Nous gagnons la guerre. Il faut aussi gagner le paix. Sauvegardez vos économies en les plaçant dans les Certificats d'épargne de guerre.

Conseils Utiles

Plantes d'intérieur

Lorsque vos plantes d'intérieur semblent dépérir et que l'eau ne les ranime pas, essayez le marc de café sur les racines, trois fois par semaine; puis, une fois la semaine, déposez sur les racines une cuillerée à thé d'huile d'olive. Ne laissez pas la terre sécher ou durcir.

Taches de parfum

Un peu d'alcool ou de proxyde feront disparaître les taches de parfum sur des tissus de soie aux couleurs qui ne changent pas. Sur de la laine blanche, l'acide oxalique serait plus efficace.

La Cuisine

Boeuf hambourg et macaroni en casserole

1 livre de bifeck dans la zonde, bache, 1 gros oignon, finement haché, 2 piments verts, hachés, 1-2 tasse de soupe crème de tomates 1 œil. à thé de sel, 1-2 c. à thé de poivre, 1 boîte moyenne de Macaroni cuit avec sauce à la crème et au fromage.

Prenez les ingrédients dans l'ordre donné, en les mélangeant bien au fur et à mesure que vous les ajoutez. Mettez le tout dans une casserole et faites cuire au four modéré (375 degrés F.) environ 1 heure. 8 portions.

Meringue aux pommes

2 tasses de compote de pommes, (non sucrée). 2 cuillerées à table de sucre, 1 cuillerée à thé de beurre (fondu). 1-2 cuillerée à thé de cannelle ou de muscade.

Séparez les jaunes des blancs d'oeufs, battez légèrement les jaunes d'oeufs, ajoutez le sucre et la cannelle et un peu de sel, puis une cuillerée à table de crème épaisse; mélangez parfaitement et ajoutez la compote de pommes. Beurrez un plat à tarte profond, mélangez-y le mélange de pommes et faites cuire au four comme une crème en faisant une meringue pour le dessus avec les blancs de deux oeufs et une cuillerée et demie à table de sucre; faites brunir dans un four à feu très modéré. Servez chaud ou froid.

M. Frank Scott donnera une conférence à la Ligue pour les Droits de la Femme

Sous les auspices de la Ligue pour les Droits de la Femme, lundi soir le 23 mars, à 8 heures 15 p.m., dans le salon bleu de l'hôtel Windsor, M. Frank Scott, professeur de Droit Civil à l'Université McGill, donnera une conférence sur "des problèmes de travail concernant la femme canadienne."

M. Scott est né à Québec en 1898. Il fit ses études au Québec High School, à l'Université McGill et à Oxford, comme boursier de Rhodes. Il commença à pratiquer le Droit en 1927, mais préférant l'enseignement se joignant bientôt au personnel de la faculté de Droit de l'Université McGill, position qu'il occupe depuis ce temps.

En 1940-41 M. Scott entreprit des travaux de recherches à l'Université Harvard aux Etats-Unis, une bourse Guggenheim lui ayant été accordée à cette fin.

Depuis plusieurs années M. Scott a étudié les problèmes internationaux, surtout en ce qui concerne les relations entre le Canada, les Etats-Unis et le Commonwealth Britannique. Il est membre du conseil exécutif national du "Canadian Institute of International Affairs."

M. Scott a publié de nombreux ouvrages. Entre autres: "Canada Today", une étude des intérêts nationaux et de la politique nationale du Canada, dont une seconde édition parut en 1939.

En 1935, en collaboration avec quelques membres de la "League for Social Reconstruction", dont il fut un des fondateurs, M. Scott édita "Social Planning for Canada".

En 1941, "Canada and the United States".

Il a aussi publié quelques poèmes et édita "New Provinces", un recueil de poèmes de plusieurs auteurs.

M. Scott parlera en anglais.

La conférence est ouverte au public et l'entrée est libre.

Comité consultatif des matières plastiques nommé au ministère des munitions

Ottawa, 20.—On a annoncé hier, au ministère des munitions et approvisionnement, la nomination d'un comité consultatif des matières plastiques pour coopérer avec le régisseur des produits chimiques, à l'étude de tous les problèmes concernant les résines synthétiques, les vernis, les compositions de moulage et les autres matières plastiques.

Le comité se composera de: M. K. H. Braithwaite, d'Ottawa, Ont., général de la Dupont Canada Limited; M. J. H. McCready, de Montréal, secrétaire-trésorier de la Hale Brothers Limited; M. L. J. Falkenhagen, de Welland, Ontario, gérant des ventes de la Jos. Stokes Rubber Company Limited; M. A. G. Ballard, de Toronto, Ont., gérant général de la Diamond State Fibre Company of Canada Limited; M. W. M. Davidson, de Toronto, Ont., gérant général de la Blackelite Company of Canada Limited; M. A. E. Byrne, de Toronto, Ontario, gérant de la Plastics Sales, Canadian General Electric Company; et M. P. Gunter, de Waterloo, P.Q., gérant général de la Mack Molding Company.

refusé, pensant que tu ne tarderais pas à arriver.

Et qu'est-ce qui te faisait croire cela, Yacout?

Le "nacouda" eut un regard inquiet vers Pierre de Marsolier. Vivian Naufort comprit et rassura le patron de son bourse.

—C'est mon ami, et je pense qu'il sera le tien. Parle sans crainte devant lui. Que se passe-t-il?

—Depuis deux jours, je suis très surveillé.

—Parbleu! Tu auras passé des marchandises de contrebande d'un continent sur l'autre! Quoi? Des armes? Du haschich?

—Il y a plus de six mois que je n'ai pas fraude... Non, c'est toi qu'on surveille, lady.

—Comment peux-tu le savoir? —La vedette de la police a rôdé par ici longtemps. Je ne suis pas certain qu'elle ne patrouille pas encore en pleine mer, surtout si l'on aperçoit les feux.

—Explique-le, Yacout. La vedette de la police, as-tu dit? Quelle police?

—De Suez... Il y avait un commissaire égyptien et aussi un fonctionnaire de son pays qui assistait à mon interrogatoire.

—Une question, Vivian, dit Marsolier: vos compatriotes connaissent-ils l'existence de ce bourse? (à suivre)

→ Piéton tué sur le trottoir par la remorque d'un camion

(Suite de la page 12)

L'ouest, au moment de l'accident. Ce dernier stoppa promptement par la suite, et le camion, qui était inconscient, fut transporté d'urgence à l'hôpital Général de Montréal, où il n'avait pas encore repris connaissance, au cours de la soirée. Il a subi une fracture de la nuque et son état semble plutôt alarmant. Le sergent Albert Brodeur, du poste No 17 (à St-Henri) fit les constatations d'usage avec l'agent Charpentier, de radio-police.

Renversé par une voiture

Jean Cléroux, bachelier de 4 ans, fils de M. Ernest Cléroux, 5977, avenue Casgrain, a été grièvement blessé, peu après 4 h., hier après-midi, dans un accident survenu en face du numéro 171 est, rue Bellechasse, (près de la rue De Gaspe). En traversant la chaussée en courant, vers le nord, il fut happé et projeté sur le sol par une auto conduite par M. Emile Sauriol, 3e avenue, à l'Abord-Plouffe, qui voyageait alors vers l'ouest, rue Bellechasse. M. Sauriol stoppa à la suite de l'accident, et l'enfant blessé fut transporté à l'hôpital St-Justine, où on ne déclara un peu plus tard qu'il souffrait de traumatismes crâniens et que son état général était plutôt médiocre. Le sergent Adrien Legault, du poste No 21 (rue St-Dominique), fit enquête avec les agents Côté et Séguin, de radio-police.

Chute sur le trottoir

M. Georges Gaulin, 59 ans, qui habite rue St-Paul, s'est grièvement blessé, vers 2 h., hier après-midi, en tombant sur le trottoir. L'accident se produisit en face de l'hôtel Payette, place Jacques-Carrier. M. Gaulin fut transporté à St-Luc, pour hospitalisation. Il souffre de contusions à la tête et il a aussi la cheville gauche fracturée.

Vol dans une église

Les autorités religieuses de la St-Mark's United Church, 6775, rue de St-Vallier, ont déclaré, hier, à la police, qu'au cours de la journée de jeudi, des individus s'étaient introduits dans ce temple, après avoir brisé une porte à l'arrière, pour ensuite faire main basse sur un service d'ustensiles, des nappes et des serviettes, pour une valeur de \$300. La Sûreté municipale fait actuellement une enquête judiciaire approfondie au sujet de cet audacieux cambriolage.

Un camionneur s'échappe belle

M. Charles Gratton, 26 ans, qui habite chemin de la Côte-Vertu, à Ville-St-Laurent, a vu la mort de près aux petites heures, hier, dans un accident d'auto qui se produisit à l'angle du chemin de la Côte-des-Neiges et de la rue McGregor. Le camion qu'il conduisait donna contre un poteau métallique de la Compagnie des tramways. Le choc fut tellement violent que le radiateur, les garde-boue et le pare-choc du véhicule furent complètement arrachés au tour du poteau, et le moteur fut poussé sous la cabine du chauffeur. Le camionneur fut transporté d'urgence à l'hôpital Général de Montréal, où on constata qu'il n'avait qu'une légère coupure au front. Il put retourner à son domicile après avoir été pansé. Les agents Armand Désautels et Henry Carroll, de la circulation municipale, firent les constatations d'usage.

Heurté par un tramway

Mme Jacques Grenier, veuve de 75 ans, domiciliée 1180, rue St-Timothée, fut renversée par un tramway, peu avant 6 h. 30 hier soir, en traversant la chaussée vers le nord à l'angle des rues St-Timothée et Ste-Catherine. Le véhicule voyageait vers l'est, rue Ste-Catherine, au moment de l'accident. La septuagénaire, qui était inconsciente, fut transportée d'urgence à l'hôpital St-Luc, où les autorités médicales nous déclarent, vers 11 h., hier soir, qu'elle souffrait de commotion cérébrale et qu'elle n'avait pas encore repris connaissance. Son état est des plus alarmants. Le lieutenant Oscar Ethier, du poste No 4, (rue Ontario, à l'angle de l'avenue de l'Hôtel-de-Ville), fit enquête avec les agents Henry Murray et Marcel Foucher, de Radio-Police.

Nécrologie

COURVAL — A Montréal, le 20 mars, à l'âge de 51 ans, est décédé Marie Anna Fournier, épouse, libre, des de feu Henri Théoret, 28 ans, née Léopold Courval. Funérailles lundi le 23 courant à l'église paroissiale de St-Jude-Baptiste.

COUTURES-GROUX — A Montréal, le 19 mars, à l'âge de 80 ans, est décédée Marie veuve Amélie Groulx, née Marie-Louise Bordas, épouse libre, des de feu J.-B. Couture, demeurant chez son gendre Horace Rose. Funérailles ce matin à l'église Ste-Consérence à 9 heures.

DAUBUT — A l'hôpital Assin, le 19 mars, 1942, à l'âge de 13 ans, est décédée Marie veuve Joseph Daubut née Anna Gauthier. Funérailles lundi le 23 courant à l'église St-Jean-Baptiste à 9 heures.

DESMARIS — A Côte-des-Neiges, le 19 mars, à l'âge de 66 ans, est décédé le notaire J.-Olivier Desmaris, époux de feu Emeline Girard, exposé au No 3186 Lacombe. Avis des funérailles plus tard.

FARAND — A Montréal, le 19 mars, 1942, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Albert Farand. Les funérailles auront lieu lundi le 23 courant. La dépouille mortuaire sera exposée à la demeure de son fils M. Henri Farand, 1841 Montcalm. Avis des funérailles plus tard.

BIMARD — A Montréal, le 19 mars, 1942, à l'âge de 68 ans, est décédée Mme veuve Joseph-Bimard Théoret, née Emma Denis. Funérailles ce matin à l'église Notre-Dame des Sept Douleurs à 9 heures.

VAILLANCOURT — A Montréal, le 17 mars, 1942, à l'âge de 23 ans, est décédé accidentellement Docteur Marcel Vaillancourt, fils de M. Louis Vaillancourt et de Bernadette Brouillard. Funérailles ce matin à l'église St-Vital de Montréal-Nord.

VERONNEAU — A Montréal, le 19 mars, 1942, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Alphonse Veronneau, époux de Hermine Gagnon, autrefois de St-Jacques, comté de Soulanges. Funérailles lundi le 23 courant à l'église St-Jean-Berchmans à 8 h. 30.

DECES — A Montréal, le 19 courant, à l'âge de 69 ans, est décédé M. J. Benoit, ancien directeur de l'Agence au service de la Défense Nationale. Les funérailles auront lieu lundi le 23 courant. Le convoi funéraire partira de sa demeure, No 5632 rue Hutchison, Outremont, à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Viateur d'Outremont, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHASSE — A Rivière-du-Loup, le 19 mars, 1942, à l'âge de 40 ans, est décédé M. Vito Vito Chasse, né Vito Vito Chasse, autrefois de St-Jacques, comté de Soulanges. Funérailles lundi le 23 courant à l'église St-Jean-Berchmans à 8 h. 30.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHRONIQUE OUVRIÈRE

Le renouvellement du contrat des débardeurs

Des pourparlers sont entamés entre le local 375 de l'Union internationale et la Fédération des armateurs du Canada — L'Union ne déménage pas ses quartiers généraux

Le trésorier de l'Union internationale des débardeurs, M. J. M. Shannon, nous a informé hier soir que des pourparlers ont été entamés avec la Fédération des armateurs du Canada pour le renouvellement du contrat collectif de travail. Les compagnies de navigation étudient actuellement les demandes des ouvriers et il se peut qu'un autre entretien ait lieu cette semaine entre les intéressés à ce sujet.

Le contrat collectif actuel protège environ deux mille cinq cents débardeurs qui travaillent au chargement et au déchargement des navires au port de Montréal. Cette entente est celle qui avait été négociée en 1940; elle avait été renouvelée l'an

Campagne de recrutement du Conseil des métiers de la métallurgie

Le Conseil des métiers de la métallurgie cherche depuis quelque temps à conclure une entente avec la Canadian Vickers. Les Unions internationales qu'il représente prétendent grouper la majorité des ouvriers spécialisés employés aux chantiers maritimes de cette compagnie.

Plusieurs conférences ont eu lieu à date entre les intéressés et on croit qu'il serait possible d'en arriver à une entente satisfaisante au sujet des salaires et des conditions de travail. «Une telle entente contribuerait beaucoup à maintenir la stabilité sur les chantiers et à atteindre un effort de guerre totale», dit M. Robert Haddow, en ajoutant: «Il est admis par nous et les patrons que tout accord, ne visant pas à augmenter la production par la coopération de tous les intéressés serait nuisible aux ouvriers et au détriment de l'effort de guerre».

M. Haddow signale que deux en-

La C.T.C.C. tiendra son congrès annuel, en septembre, à Montréal

M. Alfred Charpentier annonce que la Confédération des travailleurs catholiques du Canada tiendra son prochain congrès annuel à Montréal. Cette décision a été prise ces jours derniers à la suite d'une invitation du Conseil central des syndicats catholiques. Ce dernier a demandé à la C.T.C.C. de tenir ses délibérations dans notre ville à l'occasion des fêtes du tricentenaire. Les Syndicats catholiques remercient, d'autre part, les

Le local 349 des peintres appuie les grévistes de la boulangerie

Le local 349 de l'Union internationale des peintres a résolu, au cours de sa dernière réunion présidée par M. Jos. Renaud, de boycotter les produits de toutes les boulangeries où les employés font la grève. Les membres ont pris cette décision après avoir pris connaissance de la situation des grévistes, exposé qui leur fut donné par M. C.-E. Godin, représentant du local 55 de l'Union internationale des boulangers. Ils ont aussi voté une somme d'argent substantielle pour aider les grévistes.

Les électriciens étudient le moyen d'obtenir de meilleurs salaires

Au cours de sa dernière réunion, tenue sous la présidence de M. Paul Thoin, le local 568 de l'Union internationale des électriciens a résolu de former un comité d'étude et de négociation. Ce comité aura la mission de trouver les moyens d'obtenir une augmentation de salaires ou un bon substantiel qui permette aux électriciens de faire face à la hausse du coût de la vie.

Le comité se compose de M. Aizée Baetien, président; et de MM. L.-A. Richard, secrétaire; Paul Thoin, W. T. Devault et H. Palfrey.

Vue l'importance que prend le local dans le monde ouvrier organisé,

Soixante membres du local 249 des cordonniers font la grève

Une soixantaine de membres du local 249 de l'Union internationale des cordonniers, employés à l'atelier Stag Shoe, ont déclaré la grève. La cause du différend serait l'attitude du patron envers certains employés, et les grévistes exigeraient son renvoi pour retourner au travail. L'agent d'affaires du local 249, M. Charles McKercher, a déclaré à ce propos, au cours de la dernière réunion des membres, qu'il s'attend à un règlement satisfaisant. Il a fait cette déclaration après avoir exposé toutes les circonstances entourant cette affaire. D'autres chefs ouvriers, MM.

La Commission d'arbitrage fédérale des remboursés présente un rapport unanime

Ottawa, 20. (Du correspondant parlementaire du Canada) — Le ministre fédéral du travail, l'hon. Humphrey Mitchell, a annoncé, aujourd'hui, qu'un rapport unanime avait été reçu de la Commission de conciliation et d'enquête établie en vertu de la loi d'enquête en matière de différends industriels afin de connaître les causes d'un conflit de travail entre la Dominion Bedding Company, de Montréal (Québec) et ses travailleurs, membres de l'Union internationale des remboursés, syndicat local 302.

REMERCIEMENTS

BERGEVIN. — Madame Julien Bergevin et ses enfants remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de M. Julien Bergevin, soit par offrandes de messes, sympathies, bouquets spirituels, visites ou assistance aux funérailles.

La Commission recommande aussi,

dernier sans aucune modification, les débardeurs ayant obtenu, il y a deux ans, un bon de dix pour cent. Il est tout probable que l'on en arrivera à une entente avant l'ouverture de la navigation, date à laquelle le nouveau contrat doit être mis en vigueur.

On sait, d'autre part, qu'il était question cette année de déménager les quartiers généraux du local 375 des débardeurs, les propriétaires de cet édifice ayant l'intention de le vendre à la Ville de Montréal, mais les pourparlers ne semblent pas avoir donné de résultats, puisque l'on annonce officiellement que les quartiers généraux demeureront au No 406, rue du Champ de Mars.

tentes sont actuellement en vigueur aux chantiers de la Canadian Vickers. La première est conclue par l'Union internationale des chauffeurs de bouillottes, et la seconde, qui protège les ouvriers de l'aéronautique, avec l'Union internationale des machinistes. On croit donc que, dans l'intérêt des ouvriers, ces ententes devraient être modifiées de façon à protéger tous les employés de la compagnie.

«C'est dans ce but, dit M. Haddow, que le Conseil des métiers de la métallurgie lance une campagne de recrutement. Il cherchera à obtenir l'adhésion de tous les ouvriers aux Unions internationales. Durant la campagne, des conditions spéciales permettront aux ouvriers de devenir membres du Conseil des métiers. A cause, dit-il, du conflit qui existe entre les unions rivales, les conditions sont mauvaises dans les chantiers maritimes. On devrait donc se grouper sous la même bannière».

syndicats de St-Hyacinthe d'avoir généreusement cédé leur tour.

M. Charpentier annonce également que les prochaines journées d'études de la C.T.C.C. auront lieu au mois de mai, à Québec. La date sera annoncée plus tard. Deux sujets seront à l'ordre du jour: l'organisation corporative et la taxe par capita de la C.T.C.C. On compte, comme d'habitude, sur la présence d'un grand nombre de délégués.

M. C.-A. Mondor, vice-président, a aussi rendu compte de l'entretien de la Fédération provinciale du travail avec le gouvernement de Québec. M. Mondor faisait partie de la délégation.

Les membres ont aussi décidé de tenir une réunion spéciale, lundi prochain, pour étudier les modifications apportées au décret 8253. Le texte de ces modifications leur a été communiqué par l'hon. Humphrey Mitchell, ministre fédéral du Travail. La réunion aura lieu au No 1331A est, rue Ste-Catherine.

M. Oscar Boyer, gérant d'affaires du local, invite tous les électriciens sans travail à lui communiquer leurs noms, afin qu'ils puissent leur trouver un excellent emploi. Il reçoit actuellement plusieurs demandes de main-d'œuvre de diverses firmes de la province. Le bureau est ouvert, de 10 h. du matin à 5 h. 30 du soir, tous les jours à l'exception du samedi, au No 909 boulevard St-Laurent.

M. McKercher a aussi déclaré plus tard que l'augmentation accordée récemment par la Slater Shoe, pour la fabrication des chaussures militaires, ne s'applique qu'à une chaussure spéciale.

Le président du local, M. Jos. Giroux, a annoncé que l'élection annuelle des directeurs aura lieu le 8 avril prochain. Tous les membres sont instamment priés d'en prendre note.

La prochaine réunion régulière aura lieu mercredi le 25 mars, au No 1331 est, rue Ste-Catherine.

La Commission se composait de l'hon. L.-A. Rivet, d'Outremont (Québec), nommé président sur recommandation conjointe des deux autres membres, M. Raoul Trépanier, de Montréal, nommé sur proposition des travailleurs, et M. E. Théoret, de Beauharnois (Québec), nommé sur celui de l'employeur.

Quelque 300 travailleurs étaient directement impliqués dans le conflit, éclaté en 1941 comme résultat de demande ouvrière d'augmentation des salaires.

La Commission conclut qu'à la date du conflit la Dominion Bedding Company payait des salaires raisonnables comparativement avec ceux de ses concurrents, et que la compagnie travaillait progressivement à améliorer le bien-être de ses travailleurs.

R. S. V. P.

Par Adrien ROBITAILLE

Réponses aux questions posées en page trois

1—Si vous trouvez bizarre qu'il existe un bien plus grand nombre de fossiles de poissons ou d'animaux à coquilles que de bêtes rampantes ou courantes sur terre, demandez-en le secret aux profondeurs de l'Océan et aux températures immuables qui y règnent. Elle y est toute l'année de 4 degrés centigrades. Avec vous réfléchissez qu'à ce point du thermomètre, la décomposition des cadavres est fortement retardée et que, même, dans l'eau de mer, elle ne se produit pas du tout? Le poisson, lorsqu'il meurt, ne se putréfie pas. Il n'est pas en effet soumis à l'action de la chaleur ou des composés chimiques comme les cadavres d'animaux terrestres. Sa vessie natatoire dégonflée, il tombe tout simplement au fond de la mer. La vague qui longe sans cesse les rivages jette par dessus lui des alluvions très fines qui le recouvrent hermétiquement et ainsi nous le conservent, pour le bénéfice de nos études. Il est sans doute en partie desséchée mais mais non détruite. Ce n'est donc pas seulement son squelette que l'on retrouve mais tous les détails de sa conformation et l'apparence qu'il devait avoir vivant.

2—Non, ce ne sont pas là les seuls résultats de la pluie; et même nous pouvons dire que, s'il n'y avait que ceux-là, il ne vaudrait même pas la peine que la pluie se produise. Heureusement que le mécanisme de la nature est efficace quoiqu'il nous reste en grande partie secret... Le principal effet des tempêtes des jours d'été n'est pas visible pour nous. C'est la foudre, compagnie obligée de la pluie, qui l'exerce; la pluie elle-même n'est que son auxiliaire en cela. Vous le savez: la foudre est une décharge électrique. On devrait mieux dire: électropluie. En effet le courant s'en prend aux atomes de divers gaz flottant à hauteurs variables. Il condense par exemple l'azote, un des éléments de l'air et formera des acides nitreux et nitriques. Les molécules nitreuses, entraînées par la pluie, forment avec divers éléments du sol, des nitrates qui sont les principaux sels fertilisants des plantes. Un seul orage produit une plus grande quantité de ces acides que n'en pourraient fabriquer tous nos usines.

3—Ce petit Etat, où se trouve le parlement qui peut se vanter d'être le plus démocratique de tous, est lui-même une fraction d'un plus grand... qui n'est pas très grand. C'est le canton d'Appenzel, en Suisse. Chaque canton suisse a sa propre constitution et son propre code; c'est pourquoi nous disons que l'Appenzel est un Etat. Il est heureusement fort peu peuplé, moins de cent mille habitants, soixante-trois mille exactement au dernier recensement. Comme il est au cœur de la vieille Suisse, les traditions s'y sont farouchement conservées et la constitution n'a pas changé depuis six cent ans. Elle veut que chaque printemps les habitants ayan droit de vote se réunissent dans une grande prairie, près du chef-lieu. C'est là que se décident les principales mesures et se sont eux-mêmes qui les décident, par un vote à main levée. Il y a quand même des députés, car dix mille électeurs ne peuvent tous prononcer un discours, et il faut que l'exécution des mesures décidées soit surveillée, ce qui est fait d'ailleurs rigoureusement.

La Fédération des Oeuvres de Charité canadiennes-françaises

Quelques opinions sur la campagne de 1942

«Malgré tout, la charité envers les nôtres est un devoir auquel nous ne pouvons et ne devons nous dérober.

«Elle est d'autant plus de rigueur dans une période de crise comme la présente, à cause de la pénurie des denrées et de la hausse des prix.

«Acquiesçons-nous donc généreusement de ce devoir en souscrivant largement et de bon cœur à l'appel de la Fédération des Oeuvres de Charité Canadiennes-Françaises».

T. TAGGART SMYTH, président de la Ligue du Progrès Civique.

«Je suis de tout cœur avec ceux et celles qui ont le loisir de travailler à la campagne de la Fédération des

Oeuvres de charité canadiennes-françaises pour en faire, comme par le passé, un succès complet. Je suis, depuis longtemps, convaincu de l'importance de la Fédération. Elle est, un bien incalculable. Tous nos concitoyens, en particulier les Canadiens-français, voudront, cette année encore, faire leur part, toute leur part, pour que la Fédération obtienne et dépasse, si possible, son objectif, malgré la guerre, malgré les appels nécessaires exigés par notre effort de guerre, MALGRE TOUT — comme le dit si bien la devise de la campagne 1942».

Alfred LEDUC, président de la Ligue des propriétaires.

Mort de M. Louis J. Beausoleil

Il avait été autrefois à l'emploi du service de la défense nationale

Nous apprenons la mort de M. Louis-J. Beausoleil, autrefois employable au service de la défense nationale.

liberté de penser et d'agir, il est difficile de se faire à l'idée que la guerre totale comporte certain sacrifice de libertés individuelles», a dit M. Gordon. C'est la guerre sans merci, et la Pologne sait ce que cela veut dire; mais pas nous: nous sommes trop loin du champ de bataille. C'est la guerre de tous et de chacun, et devant elle il n'y a pas de classe, de privilège ni d'avantage qui tienne. Il ne suffit pas d'obéir aux mesures de guerre et de s'en remettre, pour le reste, à son gouvernement. Nous sommes encore en démocratie, et par conséquent chacun doit faire de la guerre son affaire personnelle, sa préoccupation de tous les instants. Ainsi le contrôle des prix du temps de guerre «dépend essentiellement du degré de compréhension du public».

L'impôt et l'emprunt

Une mesure pour combattre l'inflation consiste à retirer de la circulation les excédents de moyens d'échange qui, en exerçant une pression sur les quantités restreintes de marchandises, poussent les prix à la hausse. Et c'est ici que l'impôt et l'emprunt entrent en jeu, et c'est ici qu'il faut les utiliser à fond. Mais dans les cas extrêmes, ce sont des instruments trop brutaux, et ils ne sont pas d'une efficacité assez propagée. C'est donc là que le contrôle des prix entre en jeu, et le patient souffre quelque temps comme prix de son ultime guérison».

Le problème de la production Mais le problème des prix est inséparable de celui de la production. Les mesures restrictives de guerre, dit M. Gordon, et les autres facteurs de cette diminution du volume de la production pour les fins de consommation civile, et il en résulte une augmentation du prix de revient par unité. Pour empêcher que cet accroissement du prix de revient ne se traduise par une hausse du prix de vente au consommateur, il y a sans doute le plafond, mais celui-ci ne joue qu'en faveur du consommateur: il faut aussi soulager le producteur de l'inévitable aggravation de ses frais. De là tout un programme de simplification destiné à rendre meilleur marché la production et la distribution des marchandises.

Les subventions aux producteurs et aux consommateurs Mais pour aider le producteur ou l'importateur à vendre au détailant à un prix qui permette à celui-ci d'offrir le prix maximum dans ses ventes au consommateur, la Commission va même, en certains cas, jusqu'à leur accorder des compensations sous la forme de subventions. Ces véritables secours ne sont accordés que s'ils sont indispensables pour que le marchand puisse, sans encourir de pertes, observer le plafond des prix.

«Je sais, termine M. Gordon, qu'un des plus difficiles victoires de discipline personnelle à remporter est celle qui consiste à accepter une réduction sérieuse du standard de vie. Mais nous devons tous le faire, et si nous voulons le faire en préservant l'idée démocratique, il faut que ce soit sans coercition.

«En paraphrasant Abraham Lincoln, disons que nous aurons l'entrènement du peuple, par le peuple et pour le peuple».

Autres nouvelles

Avis du local 200 des employés de tavernes

Le local 200 de l'Union internationale des employés de tavernes tiendra une réunion demain après-midi, à 2 h., au No 1331A est, rue Ste-Catherine. Plusieurs questions d'un intérêt particulier seront discutées.

Réunion du Syndicat des tanneurs

La réunion des membres du Syndicat des employés de la tannerie aura lieu demain après-midi, à 2 h., au No 1231 est, rue DeMontigny. Une délégation du Syndicat des tanneurs de Québec sera présente. Plusieurs questions d'un intérêt particulier seront discutées.

→ Le conseil doit s'ajourner sine die faute de quorum

(Suite de la page 12)

parce qu'il faudra être au moins 67 pour voter des crédits à plusieurs sociétés de charité, qui en ont un besoin immédiat et pour disposer de 7 items de l'ordre du jour de la séance qui s'est terminée hier, item dont l'adoption ne peut plus tarder bien longtemps. Il s'agit, dans tous les cas, de rapports de l'exécutif. L'un d'entre eux recompte de s'accorder une somme de \$25,000 à la Commission du 111e centenaire, chargée d'organiser les fêtes par lesquelles on doit célébrer, cette année même, le 300e anniversaire de la fondation de Montréal.

Une déclaration du maire

M. Adhémar Raynault tint aussi à faire la déclaration suivante, avant que les conseillers présents ne s'en aillent à la présente séance, dans certains milieux de notre population, des cas de misère noire. Encore ce matin, je recevais de prêtres et de citoyens bien connus, des appels téléphoniques m'informant qu'il faut à tout prix que le conseil adopte, et dans le plus bref délai possible, les recommandations de l'administration qui veulent que \$200,000 soient accordés aux fédérations de charité canadienne-française, catholique anglaise, protestante et juive. Ces organisations ne suffisent pas à la tâche. Elles manquent des fonds qui leur faut pour poursuivre leur œuvre bienfaisante. La loi du pain et du beurre exige de nous que nous agissions sans tarder. Si les conseillers ne sont pas assez nombreux à la séance de mercredi pour voter ces allocations, il faudra se passer d'eux et trouver un autre moyen de faire autoriser l'administration à donner ces argent à ceux qui en manquent».

M. J.-O. Asselin a ajouté à cela que le cas de la Société Saint-Vincent-de-Paul est particulièrement pénible. Cette organisation charitable doit tellement aux marchands qu'elle ne peut plus obtenir de crédit. M. Asselin a encore invité les conseillers à venir nombreux mercredi pour mettre fin, par leurs simples votes, à cette situation qui devient vite intolérable.

La-dessus, les conseillers Arthur Gaudin et Paul Marchand exprimèrent l'opinion que la Commission des affaires municipales de Québec qui a toute l'autorité nécessaire pour décréter que ces allocations soient accordées, sans l'autorisation du conseil, se devrait d'intervenir. «Par une de ses ordonnances, a dit M. Gaudin, la Commission des affaires municipales peut décréter que les argent requis soient donnés aux sociétés qui les attendent. Qu'elle publie donc sans tarder cette ordonnance nécessaire».

Le conseiller Aimé Parent fut le dernier à parler. Il demanda à M. Adhémar Raynault, à M. J.-O. Asselin et à M. A.-E. Goyette, chef du conseil, d'inviter leurs efforts pour obtenir des conseillers qu'ils viennent des plus nombreux à la séance spéciale de mercredi.

Les présents

Etant présents, au début de la séance d'hier après-midi: le maire, M. Adhémar Raynault; les conseillers Asselin, Filion, Parent, Guévremont, Quin, tous membres de l'exécutif; Goyette, chef du conseil, Marchand, Hervé Brien, Savigneau, Jeanotte, Gaudin, Foulcault, Jetté, Gagnon, Simard, Quin, O'Flaherty, Côté, Mathieu, Fisher, Henderson, Benoit, Todd, Trudeau, Bruneau, Landry, Marcotte, Sauvé, Drolet, Nobbs et Lévesque. Sont arrivés, quelques instants après l'ajournement, les conseillers J.-B. Délelle, Naud et Crombie.

Les présences dans le passé On a rendu publics, hier après-midi, l'hôtel de ville, des chiffres qui ne manquent pas d'intérêt, à ce qu'il s'était dit un peu plus tôt à la séance manquée du conseil.

Il résulte que la moyenne des présences aux 75 séances que le conseil a tenues, depuis son institution jusqu'au 19 mars, a été de 68.8 pour cent. Ce sont les conseillers de la classe B qui ont fait preuve de la plus grande assiduité. Le pourcentage de leurs présences est de 71 pour cent. Celui de la classe A est de 70.5 pour cent et celui de la classe C de 64.8 pour cent.

Voici maintenant le nombre de séances, sur 75, auxquelles chacun des 99 membres du conseil a assisté:

Son Honneur le maire, 67; M. Hoggan, 20; M. Monette, 11; M. Z.-H. LePage, 61; M. Seglé, 53; M. Filion, 74; M. Dubreuil, 24; M. Savigneau, 24; M. Goyette, 75; M. J.-H. Brien, 74; M. Dubéau, 52; M. Moreau, 51; M. McKenna, 39; H. Quinn, 74; M. Lévesque, 73; M. Healy, 37; M. J.-H. Délelle, 42; M. Ratelle, 70; M. Landry, 75; M. Jeannotte, 66; M. Marcotte, 69; M. Sauvé, 64; M. Tremblay, 66; M. Morin, 60; M. MacKlaier, 37; M. Marier, 66; M. McEwen, 51; M. Fréchette, 68; M. O'Flaherty, 64; M. Burrows, 35; M. Hanley, 67; M. Paré, 28; M. Aimé Parent, 74; M. Antoine Desmarais, 31; M. Asselin, 72; M. Mills, 24; M. Quintin, 69; M. Allen, 60; M. Francis, 46; M. Long, 40; M. Fraser, 21; M. Holden, 43; M. Nobbs, 60; M. Fisher, 63; M. Perron, 23; M. Birks, 44; M. Lafleur, 30; M. Côté, 38; Le Dr Albert LeSage, 43; M. Montpetit, 5; M. Victor, 65; M. Bass, 53; M. Eaton, 64; M. Rubinstein, 56; M. J.-B. Délelle, 67; M. Foulcault, 71; M. Gagnon, 48; M. Carrière, 54; M. Taillefer, 33; M. Crombie, 32; M. Perrault, 23; M. Charpentier, 45; M. Corbeil, 44; M. Deslauriers, 74; M. Duclos, 50; M. Gince, 43; M. Jetté, 65; M. Trudeau, 71; M. Gaudry, 56; M. Pierre Desmarais, 56; M. Corrigan, 55; M. Gariépy, 54; M. Jodoin, 57; M. Farly, 36; M. Gaudin, 74; M. Guévremont, 60; M. Hersey, 31; M. Mathieu, 73; M. Todd, 61; M. Drolet, 58; M. Leblanc, 55; M. Béliveau, 28; M. Côté, 52; M. Gauthier, 64; M. Adams, 69; M. Henderson, 65; M. Monk, 44; M. Constantin, 30; M. Girard, 47; M. Rodrigue, 46; M. Benoit, 70; M. Marchand, 61; M. Dupuis, 47; M. Flanagan, 25; M. Gagné, 59; M. Naud, 53; Mme Bruneau, 70 et M. Posen, 5.

En toute justice, il convient de mentionner que Miss Monk ne peut actuellement assister aux séances du conseil parce qu'elle fait partie d'une étude légale qui poursuit la Ville. M. Emile Naud a assisté à toutes les séances du conseil depuis qu'il est

Musique—Cinéma—Lettres—Radio—Théâtre



AU LOEW'S — Barbara Stanwyck, vedette du film "Ball of Fire" qui est actuellement à l'affiche du cinéma Loew's.



AU SAINT-DENIS — Madeleine Ozeray et Henri Rollan dans une scène du film "Les Mystères de Paris", aujourd'hui à l'affiche du St-Denis.



AU CAPITOL — Kaaren Verne et Humphrey Bogart dans une scène du film "All Through the Night" qui est actuellement à l'affiche du cinéma Capitol.



A L'IMPERIAL — Scène du film "One Foot in Heaven" qui prendra l'affiche dès lundi au cinéma Imperial.



AU PRINCESS — Scène du film "Valley of the Sun", qui est actuellement à l'affiche du cinéma Princess.



A L'ARCADE — M. Marcel Journet en grande vedette cette semaine à l'Arcade dans "Coeur à Coeur", de Romain Coolus.

L'horaire des spectacles

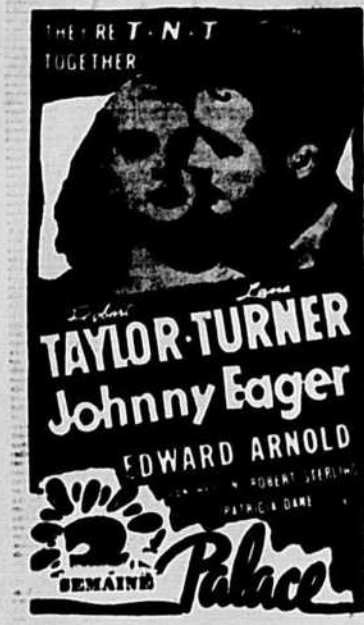
PALACE
"Johnny Eager"
11 h. 10, 1 h. 40, 4 h. 25, 7 h. 05, 9 h. 45.

LOEW'S
"Ball of Fire"
10 h. 55, 1 h. 30, 4 h. 15, 6 h. 50, 9 h. 35.

CAPITOL
"All Through the Night"
11 h. 45, 3 h. 05, 6 h. 25, 9 h. 45.

PRINCESS
"Valley of the Sun"
11 h. 10, 1 h. 40, 4 h. 25, 7 h. 05, 9 h. 45.

ST-DENIS
"Les Mystères de Paris"
11 h. 10, 1 h. 40, 4 h. 25, 7 h. 05, 9 h. 45.



Au Loew's

Quand un professeur d'université, en quête de renseignements pour une encyclopédie, décide d'aller chercher ces renseignements dans les cabarets de nuit et qu'il rencontre une danseuse infiniment plus délicate qu'il ne peut l'être lui-même, il ne peut s'empêcher de des événements de plus haut comique.

C'est ce qui arrive dans le film "Ball of Fire" qui est actuellement à l'affiche du cinéma Loew's. Les vedettes en sont Gary Cooper et Barbara Stanwyck.

Ajoutons que la danseuse compte des amis dans le monde de la pègre. Le professeur devra lier connaissance avec ceux-ci également. Comment s'en tirera-t-il? C'est ce problème qui fait tout l'intrigue de "Ball of Fire".

Grace Moore au Forum le 21 avril prochain

Grace Moore, la charmante vedette d'opéra, du cinéma et de la radio que nous entendrons en récital au Forum le 21 avril, a eu une carrière que l'on pourrait qualifier de météorique.

Elle a connu ses premiers succès dans des comédies musicales; de là elle passa à l'opéra, puis à la radio et enfin à l'écran.

Ses parents s'objectant à sa carrière, Grace partit pour New York, où elle eut la veine de rencontrer l'impresario Charles B. Dillingham. C'est celui-ci qui la fit débiter sur le Broadway. Elle n'a cessé depuis d'enchanter les publics les plus divers par sa voix et par sa beauté.

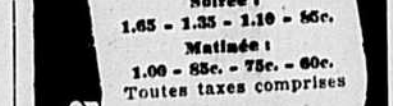
Au Forum, la célèbre chanteuse sera accompagnée par un orchestre complet que dirigera le chef français bien connu Maurice Jacquet, qui profitera de son séjour ici pour renouveler les bonnes amitiés du temps où il faisait de la musique à Montréal.

"Le Drame de la Passion", de René Schwob au Gesù

Une évocation moderne, originale, mystique, sous un dialogue populaire et même paysan, de la mort du Christ, sera réalisée au Gesù les 30 et 31 mars par les élèves du Collège Sainte-Marie.

Il s'agit du "Drame de la Passion" de René Schwob, où la Passion a été vue sous un angle d'universel. Ce qui la rend plus actuelle, plus vivante.

Ne pas oublier les dates: soirées, lundi et mardi, 30 et 31 mars, matinées, jeudi et samedi, 26 et 28 mars.



Comment Woolcott découvrit Robeson

Le grand chanteur nègre lui avait chanté des "negro spirituals"

Longtemps avant que le monde musical ait connu Paul Robeson, Alexander Woolcott, le distingué écrivain, avait dit de lui: "Des innombrables personnalités que j'ai rencontrées au cours de mes voyages par le monde, Robeson est l'une des rares auxquelles je reconnaitrais une authentique grandeur."

Robeson venait de recevoir son diplôme de l'université Rutgers et étudiait le droit à Columbia. Woolcott, lui, était critique dramatique du vieux New York World. Le grand artiste nègre ne savait pas encore quelle carrière embrasser: deviendrait-il avocat, acteur, boxeur professionnel (il était rompu à tous les sports)... ou se ferait-il chanteur?

Il avoua un jour à Woolcott, avec une certaine gêne qu'on lui trouvait une voix remarquable et, peu après il vint chanter au critique quelques-uns de ces "spirituals" dans lesquels les nègres expriment d'une façon si naïve et si poignante les aspirations de leur âme mystique si profondément chargée de nostalgie, et leur cœur, avec éclats de joie parfois enfantins, mais toujours si francs, si purs et si proches de la nature. "Je me souviens", écrit Woolcott, à propos de ce moment inoubliable, "d'avoir eu l'impression de rencontrer un homme à qui le destin réservait un grand avenir."

Dix ans plus tard Woolcott était à Londres, où la grande sensation était Paul Robeson, l'idole des amateurs de musique qui affluait à l'Albert Hall à chacun de ses récitals.

Le 10 avril au théâtre His Majesty's, ce superbe artiste à la personnalité chatoyante, se fera entendre en récital. Pour plusieurs ce sera une révélation, un de ces "moments esthétiques", uniques dans une vie et dont le prix ne se mesure pas. C'est à M. Louis-H. Bourdon que nous devons ce concert de Paul Robeson, sans doute le plus important de la saison.

Le pianiste Dansereau en récital au Plateau

On a fait pas mal de bruit autour du nom de Jean Dansereau, pas encore assez cependant. C'est un compatriote qui nous a fait honneur à l'étranger: il conviendrait qu'on le connaisse un peu mieux chez lui.

Mais en dehors même de cette question de sympathie, il y a une raison particulière pour qu'on se dérange pour entendre M. Dansereau: c'est une occasion qu'on ne peut laisser échapper que celle d'entendre ce pianiste de tout premier ordre, cet artiste distingué dont le talent est partout reconnu.

C'est pourquoi la Société Artistique de l'Université de Montréal a tenu à nous présenter M. Dansereau dans un récital à prix populaires.

Le programme du récital a été conçu de façon à plaire aux amateurs des classiques tant anciens que modernes. Le concert, sous la présidence d'honneur de l'honorable sénateur Athanasie David et de Mme David, aura lieu le 25 mars à l'Auditorium du Plateau.

Emission pour les Chevaliers de Colomb

Un programme spécialement consacré aux Chevaliers de Colomb de toute l'Amérique du Nord sera entendu sur un réseau de postes radiophoniques américain et canadien, demain soir, à 10 h. 30. Parmi les principaux conférenciers, au programme, on relève les noms de Son Exc. Mgr Francis Spellman, archevêque de New York, de Me Timothy-B. Galvin, maître suprême du 4e degré des Chevaliers de Colomb et de plusieurs autres personnalités du monde politique des Etats-Unis.

L'Heure Dominicale

L'Heure Dominicale, aux postes du réseau français de Radio-Canada, le dimanche, 22 mars, sera diffusée d'Ottawa. A la direction du choeur, le R. P. Jules Martel, O.M.I., directeur de l'Ecole de Musique de l'Université d'Ottawa. Accompagnateur, M. Paul Larose.



Au Saint-Denis

Le film "Les Mystères de Paris" qui prend l'affiche aujourd'hui au Saint-Denis n'a pas besoin d'une longue présentation au public cinéophile. Qui dans sa jeunesse n'a pas lu le fameux roman d'Eugène Sue?

Pour figurer les nombreux personnages de cette histoire palpitante on a fait appel à une pléiade d'artistes. Nommons Constant Rémy, Lucien Baroux, Madeleine Ozeray, Henri Rollan, Lucienne LeMarchand, Raoul Marco, Marthe Mussine, Rolan Norman, Roger Karl, Marcelle Génat dans le rôle de "La Chouette" et Raymond Cordy. Avec de tels artistes on est sûr de ne pas perdre sa soirée.

Le second film à l'affiche sera "Antonia, romance hongroise", avec Fernand Gravey, Marcelle Chantal, Jean Worms et une distribution à l'avenant. Gravey est épaulé en officier anglais qui courtise une jeune personne (Marcelle Chantal) trop bien gardée par sa tante (Alice Tissot) et l'aventure nous vaut des scènes spirituelles, fines, agréables à voir et à entendre.

A l'Impérial

A partir de lundi prochain, et pour trois jours seulement, le principal film à l'affiche du cinéma Palace sera "One Foot in Heaven" avec Frederic March et Martha Scott. Le film "Week End For Three", avec Dennis O'Keefe et Jane Wyatt, passera en second.

La distribution de "One Foot in Heaven" groupe, en plus des vedettes, Beulah Bondi, Gene Lockhart, Elizabeth Frazier, Harry Davenport et plusieurs autres. Le scénario a été écrit par Casey Robinson d'après le célèbre roman de Hartzell Spence.

Philip Reed, Edward Everett Horton et Zasu Pitts font partie de la distribution de "Week End For Three" qui est une comédie matrimoniale. Une jeune femme découvre soudain que son mari commence à la négliger parce qu'il est accaparé par ses affaires.

Au Princess

Pour tenir le premier rôle du film "Valley of the sun", qui est actuellement à l'affiche du cinéma Princess, on avait besoin d'un athlète accompli. Aussi a-t-on confié ce rôle à James Craig.

Dans ce film, James Craig doit se battre avec un déant, faire des courses folles à dos de cheval et accomplir quantité d'autres exploits.

Il a dû même travailler à la construction d'une route, parce que le scénario l'exigeait. Il s'est alors souvenu qu'au temps où il fréquentait le collège, il faisait ce travail durant ses vacances. Aussi s'en est-il bien tiré.

James Craig aime la vie au grand air et fréquente le moins possible les cabarets et les salons. Son sport favori est l'équitation.

Pièce d'André Puget à la Comédie de Montréal

Poursuivant sa politique de varier son répertoire afin de présenter à ses habitués tous les genres dramatiques et de chasser ainsi l'ennui que provoque l'uniformité, pour son prochain spectacle la Comédie de Montréal annonce une comédie d'un genre particulièrement original: "La ligne de coeur", trois actes de Claude-André Puget. Cet auteur n'est pas un inconnu de nos théâtres. Il y a deux ans, il nous a présentés "Les jours heureux", la finesse, le sens du comique aimable et la délicatesse de Puget. Il est notoire que la présentation des "Jours heureux", sous la direction de Bernard Goulet, fut le succès de l'année.

Les vedettes seront François Rozet, Antoinette Giroux, Jaque Cate-lain, Sita Riddez et une belle distribution secondaire. La Comédie de Montréal présentera "La ligne de coeur", les 4, 5, 6 et 9 avril en soirée, les 5 et 9 en matinée.

Faste oriental dans "Le Grand Mogol"

La présentation du "Grand Mogol", opéra-bouffe en quatre actes d'Edmond Audran exige du metteur en scène des richesses d'imagination et de trouvailles pittoresques. En effet, l'action de cette oeuvre se déroule aux Indes parmi des végétations curieuses, des architectures étranges et des sites bizarres. Elle demande donc des décors complexes. Les Variétés Lyriques s'en sont remises à M. Alfred Faniel pour composer des ensembles colorés. Les amateurs de théâtre connaissent le grand talent de peintre de M. Faniel. Il a composé tant de beaux décors qu'on ne peut faire autrement que de l'admirer.

On peut donc s'attendre aux représentations du "Grand Mogol", les 26, 27, 28, 29 mars prochains, au Monument National, à un régal tant au point de vue lyrique qu'à celui de la présentation, la mise en scène et l'interprétation dont les rôles principaux ont été confiés à Edouard Woolley, Charles Goulet, Lionel Danna, Rosaire Pharrand, Julien Lippé, Marthe Lapointe, Pierrette Alarie, etc.

Dernières représentations aujourd'hui



Le docteur Fridolin, des hôpitaux d'Hotelg, du faubourg Québec et de la rue Saint-Laurent, dont les célèbres cures de rires ont guéri cette année plus de 50,000 patients, annonce qu'il sera à sa clinique du Monument National pour seulement deux traitements; cet après-midi et ce soir.

l'horaire d'aujourd'hui à la radio

CBF	CBM	CKAC	CFCF	CHLP
7.30-Ouverture 7.40-NOUVELLES 8.00-NOUVELLES 8.15-Éducation mat. 8.30-Programme mus. 8.45-NOUVELLES	7.30-Ouverture 7.40-NOUVELLES 8.00-NOUVELLES 8.15-Éducation mat. 8.30-Programme mus. 8.45-NOUVELLES	7.00-Réveil de la... 7.10-NOUVELLES 7.20-NOUVELLES 7.30-NOUVELLES 7.40-NOUVELLES 7.50-NOUVELLES 8.00-NOUVELLES 8.10-NOUVELLES 8.20-NOUVELLES 8.30-NOUVELLES 8.40-NOUVELLES 8.50-NOUVELLES	7.45-Tante Jérôme 7.50-Valley 8.00-NOUVELLES 8.10-NOUVELLES 8.20-NOUVELLES 8.30-NOUVELLES 8.40-NOUVELLES 8.50-NOUVELLES 9.00-NOUVELLES 9.10-NOUVELLES	8.15-O Canada 8.30-NOUVELLES 8.45-NOUVELLES 9.00-NOUVELLES 9.15-NOUVELLES 9.30-NOUVELLES 9.45-NOUVELLES 10.00-NOUVELLES 10.15-NOUVELLES 10.30-NOUVELLES 10.45-NOUVELLES 11.00-NOUVELLES 11.15-NOUVELLES 11.30-NOUVELLES 11.45-NOUVELLES 12.00-NOUVELLES

l'horaire de dimanche à la radio

CBF	CBM	CKAC	CFCF	CHLP
8.00-Intermède 8.15-NOUVELLES 8.30-NOUVELLES 8.45-NOUVELLES 9.00-NOUVELLES 9.15-NOUVELLES 9.30-NOUVELLES 9.45-NOUVELLES 10.00-NOUVELLES 10.15-NOUVELLES 10.30-NOUVELLES 10.45-NOUVELLES 11.00-NOUVELLES 11.15-NOUVELLES 11.30-NOUVELLES 11.45-NOUVELLES 12.00-NOUVELLES	8.00-Intermède 8.15-NOUVELLES 8.30-NOUVELLES 8.45-NOUVELLES 9.00-NOUVELLES 9.15-NOUVELLES 9.30-NOUVELLES 9.45-NOUVELLES 10.00-NOUVELLES 10.15-NOUVELLES 10.30-NOUVELLES 10.45-NOUVELLES 11.00-NOUVELLES 11.15-NOUVELLES 11.30-NOUVELLES 11.45-NOUVELLES 12.00-NOUVELLES	8.00-Intermède 8.15-NOUVELLES 8.30-NOUVELLES 8.45-NOUVELLES 9.00-NOUVELLES 9.15-NOUVELLES 9.30-NOUVELLES 9.45-NOUVELLES 10.00-NOUVELLES 10.15-NOUVELLES 10.30-NOUVELLES 10.45-NOUVELLES 11.00-NOUVELLES 11.15-NOUVELLES 11.30-NOUVELLES 11.45-NOUVELLES 12.00-NOUVELLES	8.00-Intermède 8.15-NOUVELLES 8.30-NOUVELLES 8.45-NOUVELLES 9.00-NOUVELLES 9.15-NOUVELLES 9.30-NOUVELLES 9.45-NOUVELLES 10.00-NOUVELLES 10.15-NOUVELLES 10.30-NOUVELLES 10.45-NOUVELLES 11.00-NOUVELLES 11.15-NOUVELLES 11.30-NOUVELLES 11.45-NOUVELLES 12.00-NOUVELLES	8.00-Intermède 8.15-NOUVELLES 8.30-NOUVELLES 8.45-NOUVELLES 9.00-NOUVELLES 9.15-NOUVELLES 9.30-NOUVELLES 9.45-NOUVELLES 10.00-NOUVELLES 10.15-NOUVELLES 10.30-NOUVELLES 10.45-NOUVELLES 11.00-NOUVELLES 11.15-NOUVELLES 11.30-NOUVELLES 11.45-NOUVELLES 12.00-NOUVELLES

CHRONIQUE JUDICIAIRE

L'échelle sciée sans crampons et parquet ciré

Action en dommages de \$9,887.84 renvoyée en Cour supérieure, mais sans frais contre le demandeur

L'hon. juge Charles-Auguste Bertrand, tout en renvoyant l'action en dommages au montant de \$9,887.84 instituée par Alphonse Matagne contre Alphonse Perras, propriétaire de la Vianna Grill, le 23 juin 1938 lors de l'accident, cause des procédures en cour supérieure a déclaré hier:

— La Cour, tout en rejetant l'action du demandeur, n'accordera pas de frais au défendeur. Le cas du poursuivant est digne de ménagement; c'est un brave ouvrier, que son accident atteint dans sa capacité générale pour des proportions assez fortes; il gagnait un salaire minime, après avoir recouru aux secours des pouvoirs publics pour vivre. Il avait cette situation chez le défendeur depuis sept mois, travaillant évidemment de son mieux, comme on l'a vu de plus, — il convient de le redire, — sa poursuite n'a pas été inconsidérément développée, si l'on tient compte des manières de voir comme celles qu'expriment récemment le syndic Juge Sévigny, in re Marois vs Syndicat Coopératif Limité, 77 C. S. 229, et des éléments de doctrine que ce savant magistrat énumère aux commentateurs Sourdout, page 281, Laurent, page 282 et Domolombe, page 283.

A l'audience le demandeur Matagne alléguait que le jour de l'accident, employé chez Perras, de la Vianna Grill, comme homme à tout faire, avait reçu des instructions du défendeur, par son gérant, d'ajuster les bases d'un éventail électrique placé dans un puits d'air au milieu de la salle de danse. Comme le demandeur ne pouvait atteindre sans échelle à cet endroit, il est monté dans une échelle, à 18 pieds du parquet ciré et glissant pour tomber pendant son travail. On aurait laissé seul à un moment donné le demandeur, âgé de 59 ans, l'un des commis requis de l'échelle ayant fait une course ailleurs. Mais, après le jour de l'accident, au bas de l'échelle, le demandeur est descendu et est remonté deux ou trois fois parce qu'il échappait des outils pour constater qu'il était bien seul. Il a continué son travail sans redemander d'aide.

La preuve révèle que le demandeur avait confectionné lui-même l'échelle et, de sa propre bouche il a déclaré au tribunal que la trouvant trop longue, il la scia à la partie du bas, sans y mettre aucun crampon. A ce sujet le tribunal expose:

«Si donc l'échelle n'avait ni crampon ni protection, qui doit être blâmé, sinon le demandeur qui l'a organisée à son gré pour son travail, et qui d'ailleurs l'avait bâtie de toutes pièces auparavant. Il a même jugé à propos de la raccourcir; qu'est-ce qui l'empêchait d'y ajouter des crampons?»

Dans sa chute Matagne se fractura deux vertèbres.

Me Paul Langlois représentait le défendeur Perras. (C. S. 182568)

Le docteur Kasatchenko envoyé devant ses pairs

Le docteur Alexandre Kasatchenko, 53 ans, 216 rue, Sainte-Catherine, accusé de meurtre de Mlle Gilberte Bélaïr, 25 ans, décédée à la suite d'une opération criminelle, a subi son examen volontaire hier devant le juge Armand Cloutier, des Sessions de la Paix. Me David M. Notkin, avocat de la défense déclara qu'il n'avait pas de témoins à faire entendre à ce point de la procédure et le prévenu était envoyé devant la Cour d'Assises, session de mai. L'inculpé demeure en liberté provisoire sous le cautionnement initial de \$5,000 fixé par l'hon. juge Wilfrid Lazure, lors de sa comparution, après une requête présentée devant la Cour supérieure.

UN AN A L'OMBRE

Roger DeRoussille, 22 ans, 1021 est, rue Ontario qui, avec Gilles Giguère, 18 ans, 2654, rue Louis-Veuillot, se déclarait coupable d'un cambriolage dans l'épicerie de M. Joseph Rivest, 2554, rue Bercy, le 13 mars, a été condamné à deux ans de prison, à défaut de six mois, par le juge Amédée Monet, hier. Le prononcé de la sentence dans le cas de Giguère a été ajourné au 24 mars.

Cartes PROFESSIONNELLES

AVOCATS

Geoffrion & Prud'homme
AVOCATS & PROCUREURS
A. Geoffrion
J. Alex. Prud'homme, c.r.
C. Antoine Geoffrion, L.L.L.
Paul S. Major, LL.B.
112, rue Saint-Jacques
Tél. : HARBOR 117 — MONTREAL
Adresse télégraphique : Geoffrion

Téléphone : HARBOR 0123

BRAIS & CAMPBELL

AVOCATS & PROCUREURS
Hon. F. PHILIPPE BRAIS, C.L., C.R.
A. J. CAMPBELL
L.P. de GRANDPÉRE
Edifice Banque Royale
360 ouest, rue St-Jacques
MONTREAL

401, rue Notre-Dame — HARBOR 7306
Chambre 501

JACQUES PATENAUDE

AVOCAT

Rue, No 1555 Amherst — CIL 8525

La cour d'appel délibère dans deux affaires

Deux appelantes, anciennes employées de la Joy Oil veulent faire infirmer un jugement de la Cour supérieure

Les plaidoiries se sont terminées hier devant la Cour d'appel dans l'affaire de la compagnie Joy Oil, représentée par Me John Ahern c.r., qui veut faire infirmer un décret de la cour supérieure, rendu le 11 janvier 1941, renvoyant une action en dommages de \$49,932.00 contre la compagnie McColl-Frontenac, représentée par Me Hugh O'Donnell, c.r., pour présumée conspiration afin d'empêcher la compagnie appelante d'opérer son commerce d'huiles et d'essences dans le district de Montréal. Le tribunal a pris le tout en délibéré.

Hier après-midi, une autre affaire entre les deux parties a été soumise à l'appréciation de ce haut tribunal. Il s'agit de l'appel de Mlles Elizabeth Jane Steele et Ruth Page, de deux jugements de la Cour supérieure renvoyant leurs réclamations en dommages aux sommes respectives de \$554 et \$625, toujours contre la McColl-Frontenac, lorsque les appelantes étaient encore à l'emploi de la compagnie Joy Oil.

Me John Ahern soumit au tribunal qu'en décembre 1937 un nommé Henri Bourbonnière, dans le temps un employé de la McColl-Frontenac accusait les deux jeunes filles devant les Sessions de la Paix d'avoir forgé de faux documents, avec signatures fictives sur une pétition présentée à l'hôtel de Ville de Montréal, par la Joy Oil, pour obtenir un permis de station d'essence dans la métropole.

Les inculpées, (appelantes aujourd'hui), instituèrent les actions civiles contre Bourbonnière pour fausses arrestations et la Cour Supérieure condamna ledit Bourbonnière à payer les montants mentionnés plus tard chacune des demandereses. Incapables de faire exécuter les jugements les demandereses appelantes prirent des procédures contre la McColl-Frontenac en alléguant qu'elle était responsable du paiement des dommages parce que Bourbonnière aurait agi à l'instigation de la compagnie intimée (McColl-Frontenac) lorsqu'il logea les accusations devant un tribunal des Sessions de la Paix. Me Ahern souligna que le juge de la Cour supérieure avait erré en rendant un jugement contraire aux faits prouvés puis Me O'Donnell avocat de la compagnie intimée prétendit qu'elle ne peut être tenue responsable des dommages en question, Bourbonnière ayant quitté l'emploi de la McColl-Frontenac en avril 1937 alors que les accusations contre les deux appelantes étaient logées au mois de décembre suivant. Il ne pouvait donc pas agir sous les instructions de l'intimée à ce moment. Le tribunal délibère.

Pepsi-Cola a gain de cause au Conseil Privé

Ceci met fin à un procès au sujet de cette marque de commerce

M. Walter S. Mack Jr., président de Pepsi-Cola Company of Canada Limited, a annoncé aujourd'hui que le comité judiciaire du Conseil privé, le plus haut tribunal de l'Empire Britannique, vient de rendre un jugement unanime en faveur de Pepsi-Cola Company of Canada Limited, soutenant que la marque de commerce "Pepsi-Cola" n'empiète pas sur la marque "Coca-Cola". Ce jugement est d'une importance capitale et aura sans doute une grande influence dans la solution du problème de la marque de commerce entre ces deux compagnies. Le jugement du Conseil privé a été rendu sur l'appel fait par la Coca-Cola contre un jugement à l'unanimité rendu en faveur de Pepsi-Cola il y a quelque temps par la Cour Supérieure du Canada. Ceci met fin au procès déjà long dans lequel Coca-Cola Company of Canada Limited soutenait que la marque de commerce "Pepsi-Cola" est un empiètement sur sa marque.

Après avoir entendu le plaidoyer du Conseil juridique de Coca-Cola Company of Canada Limited pendant au-delà d'une semaine, le Conseil privé a annoncé qu'il ne considérait pas nécessaire d'entendre le plaidoyer du Conseil juridique de Pepsi-Cola Company of Canada Limited et décide de recommander à Sa Majesté le renvoi de l'appel pris par la compagnie Coca-Cola.

Fruits et légumes "fardés" puis vendus

Mme Evangéline Nadon, commerçante du rang du Grand-Bois, à Ste-Dorothée, se déclarait coupable devant le juge Gustave Marin hier, d'avoir en août dernier, à Ste-Dorothée même, exposé et mis en vente des produits "fardés" (terme légal), impropres à la consommation, entre autres des pommes, du maïs et des tomates, contrairement à la loi provinciale régissant la vente des fruits et des légumes. Le tribunal imposa une amende de \$10, le paiement des frais ou, à défaut, une peine de prison de 8 jours, à la demande de Me Maurice Fortier, c.r., avocat du département provincial de l'agriculture.

Encan de timbres le 16 avril prochain à Westmount

Le Westmount Stamp Club tiendra un encan de timbres au profit du fonds canadien de la Reine le 16 avril prochain. Cet encan aura lieu au Victoria Hall et l'encanteur sera M. Christopher Ellis, bien connu comme collectionneur de timbres.

Nouveaux décrets publiés à Ottawa sur le sucre, le pain et la farine

(Suite de la page 12)

taminé (approuvé par le Canada), faits de pâte levée. Chaque marque et forme consistent une variété et aucun boulanger ne peut cuire plus de quinze variétés de pains et quatre de petits pains chaque jour.

On a restreint sévèrement les services de luxe de livraison. On a éliminé les livraisons spéciales ou du dimanche, sauf aux hôpitaux, au ministère de la défense nationale, sur chemins de fer et aux compagnies de navigation. Afin de réduire les frais de livraison et de conserver la main-d'œuvre et le matériel roulant, la Commission a décidé que chaque compagnie transigeant des affaires dans une ville maintienne une moyenne de bénéfices de \$50 sur toutes les routes exploitées, ou \$125 dans les villages et les régions rurales.

L'échange du pain rassis pour du pain frais dans les magasins a été interdit aux consommateurs afin d'éliminer ce qui occasionnait une grande perte dans l'industrie.

On demande à chaque fabricant de pain d'apposer une étiquette sur le bout de chaque miche non enveloppée, y indiquant le nom et l'adresse du fabricant, le poids du pain lorsque cuit, le prix de détail et le nom de la marque s'il y a lieu.

La nouvelle ordonnance, qui a l'assentiment de l'administrateur du commerce de détail, M. E. G. Burton, est l'une des mesures prises par la Commission pour simplifier le commerce et l'industrie et éliminer les fautes essentielles, l'augmentation du nombre des variétés de produits de la boulangerie, comme dans les autres classes de vivres, et dans le passé augmenté considérablement les frais de fabrication, et le public acceptera volontiers ces restrictions comme l'une de ses contributions à l'effort national de guerre.

Le problème de l'assistance publique sera bientôt résolu, dit l'hon. M. Groulx

(Suite de la page 12)

larmes couleront des yeux de M. Côté, lundi soir prochain. Ce sera le dernier jour de l'Assemblée législative de 1939, aux quartiers généraux de l'Union Nationale, lundi soir prochain. Lorsqu'il a parlé de désordre dans le comté de Saint-Jacques, M. Côté a bien démontré qu'il connaît les membres de l'Union Nationale, ses collègues. Il sait que les siens se battaient entre eux à l'Assemblée législative.

L'hon. Cléophas Bastien a ensuite énuméré les nombreuses œuvres accomplies par le gouvernement Godbout. Il a terminé en faisant un chaleureux appel en faveur de M. Claude Jodoin.

M. Claude Jodoin a tout d'abord remercié M. Goyette de ses paroles élogieuses à son endroit. J'ai cru et j'ai encore l'ambition de représenter le comté de St-Jacques, a-t-il continué. J'ai l'intention de représenter ce beau comté et de le représenter pour bien longtemps. Et si j'ai l'ambition de le représenter, c'est parce que je désire vous servir consciencieusement au meilleur de ma connaissance.

Mesdames et Messieurs, M. Onésime Gagnon est venu dans cette salle, oubliant le passé de son parti, oubliant son chef, M. Maurice Duplessis, oubliant M. William Tremblay, le ministre du travail de M. Duplessis, oubliant le gouvernement des palais d'en face du Jardin botanique, oubliant la forteresse de l'Île Sainte-Hélène, M. Onésime Gagnon n'a pas oublié de vous dire que nous sommes taxés. Il a toutefois oublié que le gouvernement actuel a entrepris de sauver le crédit de la province de Québec.

M. Claude Jodoin a ensuite demandé pourquoi M. William Tremblay ne vient pas dans le comté de St-Jacques rencontrer l'électorat. Il a invité M. Tremblay à se rendre dans le comté de Saint-Jacques pour expliquer les lois ouvrières qu'il a fait voter.

Comme votre député, je contribuerai aussi à la réalisation de plus en plus marquant du programme du parti libéral qui a raison d'être fier de son œuvre et dont tout l'électorat de la province a raison d'être fier.

Mme Pierre-F. Casgrain

Mme Pierre-F. Casgrain a rappelé, au début de son discours, que M. Claude Jodoin a proposé, lors du grand congrès libéral de 1938, que le programme du parti libéral comprenne le suffrage féminin.

Mme Pierre-F. Casgrain a ajouté que M. Claude Jodoin est un jeune homme capable de seconder l'hon. M. Godbout qui désire venir en aide à toute la population de la province dans tous les domaines.

Mme Casgrain a ensuite fait un appel particulier aux dames et aux demoiselles qui ont le devoir de participer au scrutin de lundi prochain. N'y a-t-il pas lieu d'accorder son vote à un parti qui se préoccupe de l'éducation de ceux qui nous sont chers, les jeunes. Il importe d'avoir au Parlement des représentants qui s'intéressent aux problèmes de l'éducation et de l'enseignement.

Mme Casgrain a enfin souligné que M. Claude Jodoin est aussi un défenseur des droits de la classe ouvrière.

M. Emile Boucher

M. Emile Boucher, député de St-Henri à l'Assemblée législative, fut l'orateur suivant. A titre d'ami intime de M. Jodoin, à titre d'ouvrier et de représentant de la classe ouvrière de son comté, M. Boucher a fait un bel éloge du candidat libéral officiel.

«Vous connaissez mes opinions au sujet de la classe ouvrière, a dit M. Boucher, vous savez que je me suis toujours fait le champion de cette classe, et bien, M. Jodoin a les mêmes idées que moi à ce propos et les ouvriers de St-Jacques sont assurés de trouver en lui un défenseur et un ami qui saura les représenter dignement à Québec.»

«Tout ce que la classe ouvrière demande, a dit M. Boucher, c'est un peu de bon sens, de paix et de prospérité et c'est encore le parti libéral qui peut vous accorder ces choses si légitimes, mais qui vous ont pourtant été refusées sous le régime Duplessis.»

«Rappelez-vous le temps où M. Duplessis et ses amis parcouraient la province en criant: "Mort aux trusts" et en promettant sur tous les tons que les trusts seraient mis à la raison

dans leur arrivée au pouvoir. Au lieu de s'en tenir à ses promesses, M. Duplessis a préféré mettre à la porte les champions de la lutte contre les trusts: le Dr Philippe Hamel, M. Chaloult, M. Grégoire, M. Paul Gouin, qui était alors avec M. Duplessis, a pu l'accuser d'avoir reçu \$100,000 des trusts pour faire son élection. Cette accusation n'a jamais été réfutée et c'est la preuve qu'elle était fondée. Au contraire le parti libéral a toujours été le défenseur et le protecteur de la classe ouvrière. Du côté de l'Union Nationale on a fait de belles promesses dans le seul but d'escamoter le vote des électeurs, sans se soucier du sort des ouvriers et du peuple en général. Le parti libéral parle moins, mais il agit davantage».

M. Georges Reid

«Quand je me reporte au 25 octobre 1939, a dit M. Reid, je me rappelle encore avec quel soupir de soulagement je me suis couché ce soir-là, car un cri unanime avait été lancé d'un bout à l'autre de la province pour dire à M. Duplessis que nous en avions assez de son régime et que nous voulions savoir à Québec un homme que nous connaissions tous et à qui nous n'hésitions pas à confier le sort de la province, l'hon. Adélard Godbout.

«Rappelez-vous, a dit M. Jodoin, les anglophones que vous avez connus de 1886 à 1899, rappelez-vous le chômage qui a sévi pendant toute cette période, rappelez-vous de quelle façon les élections ont été déclenchées à ce moment-là parce que M. Duplessis, qui avait ruiné le crédit de la province, n'était plus capable d'empêcher.

«C'est alors que nous nous sommes réveillés et que nous avons envoyé M. Godbout à Québec. Il a commencé à assainir les finances et comme un bon médecin qui met quelque chose au régime pour le guérir il a dû nous faire faire des sacrifices pour combler les trous creusés par M. Duplessis et pour remettre les finances de la province dans une meilleure posture.»

«M. Godbout s'est présenté franchement pour nous dire: "L'argent que j'administre, c'est le vôtre, mais je dois vous demander la permission de vous faire faire des sacrifices pour que nous réussissions à boucler le budget tout en payant les bêtises de Duplessis."

«Vous aussi comme le chômage a diminué depuis que M. Godbout administre la province, voyez comme le crédit de la province, qui était nul après le stago de M. Duplessis à Québec, est redevenu bon comme il l'a toujours été sous les administrations libérales.

M. Reid a terminé en demandant à la population du comté de Saint-Jacques de montrer à M. Godbout qu'elle est avec lui pour l'encourager à continuer l'œuvre d'assainissement qu'il a si bien commencée.

M. Emile Mathieu

L'orateur suivant fut M. Emile Mathieu, candidat libéral indépendant.

dant qui vient de se retirer en faveur de M. Jodoin.

«Les orateurs qui m'ont précédé, a dit M. Mathieu, ont affirmé que l'harmonie existe dans le parti libéral et j'en suis la preuve ce soir. A ceux qui ont dit que le parti libéral était menacé de scission je ferais remarquer que moins de trois jours après la mise en nomination l'unité est faite autour de M. Jodoin, pour lequel je sollicite le vote que vous m'auriez accordé si j'étais resté dans la lutte. Puis M. Mathieu a lu une lettre qu'il a reçue de M. Godbout le remerciant de geste chevaleresque qu'il vient de faire en faveur du candidat officiel du parti.

M. J. M. Goulet

M. Goulet a commencé en disant que le gouvernement vient de faire un geste magnifique en choisissant M. Jodoin comme candidat officiel.

«Alors que de toutes parts, a dit M. Goulet, on réclame des lois ouvrières plus adéquates, alors que les ouvriers demandent une meilleure représentation à Québec, le gouvernement de M. Godbout choisit comme candidat officiel dans le comté de St-Jacques le seul homme qui soit capable de représenter de façon adéquate et aussi digne la classe ouvrière, M. Jodoin.

«Si vous élisez M. Jodoin, ouvriers de St-Jacques, a dit M. Goulet, soyez assurés qu'il ne vous oubliera pas et qu'il vous réservera le meilleur de lui-même. Cela ne veut pas dire que M. Jodoin oubliera les autres classes de la société; qu'on se souvienne seulement que lorsque les ouvriers sont bien traités le reste de la communauté s'en porte bien.

«Les raisons qui vont vous pousser à rejeter le candidat de l'Union Nationale sont encore toutes fraîches à votre mémoire, a dit l'orateur; rappelez-vous les fameux bills 19 et 20, qui ont soulevé tant de protestations de la part des syndicats ouvriers.

«Nous n'avons jamais eu tant de sabotage de nos contrats collectifs que sous le régime Duplessis; il y avait toujours un intérêt plus fort que celui des ouvriers qui venait nous barrer la route.

«Ouvriers de St-Jacques, a dit M. Goulet, si vous voulez que les jours sombres de 35 à 39 ne reviennent plus, si vous voulez que vos contrats collectifs soient respectés et que vous jouissiez d'une liberté qui soit autre chose qu'un vain mot, votez pour le candidat officiel du parti libéral, M. Claude Jodoin.

Les survivants d'un navire torpillé arrivent à Nassau

Nassau, 20. (P.C.) — Les 46 survivants d'un navire torpillé ont atteint Nassau dans la nuit de mercredi. Ils ont annoncé que trois de leurs compagnons s'étaient noyés et qu'un autre s'était blessé.

C'est le quatrième groupe de survivants à parvenir à Nassau en moins de deux semaines.

Création d'un office technique de l'armée

(Suite de la page 1)

territoire — autant que possible — maintenir l'unité des armes fabriquées au Canada et de celles manufacturées outre-frontière ou en Grande-Bretagne.

En plus de répartir les travaux de recherches militaires à divers organismes fédéraux, tel que le Conseil des recherches nationales et les services techniques des départements de la défense nationale et des munitions, l'Office de l'armée aura les pouvoirs nécessaires pour inciter les universités et les industries à poursuivre des recherches et à tenter des expériences dans le domaine de la production des armes. Il va sans dire qu'universités et industries recevront des octrois au besoin.

Le colonel Ralston a expliqué que le gouvernement était à la recherche d'un directeur qui consacrerait tout son temps à la préparation de nouvelles armes, sous la direction de l'Office technique de l'armée. Cet homme devra être un savant d'envergure, ayant une expérience considérable dans la production industrielle.

Les cinq services ou départements gouvernementaux représentés au sein de l'Office technique de l'armée sont tous intimement intéressés à la production et à l'emploi des armes.

Montréal songe à redresser ses frontières

(Suite de la page 12)

le territoire des voisins. De cet état de chose ont surgi plusieurs anomalies que la commission d'urbanisme s'est juré de faire disparaître. On les constate surtout, lorsqu'il faut nettoyer les rues, aller éteindre un incendie, etc. Les appareils de Montréal doivent, en effet, traverser parfois une bonne partie d'une ville étrangère pour aller travailler dans ce qui est encore Montréal et qui en est séparé par un morceau de terre qui appartient à Ville-Mont-Royal, à Outremont ou à Côte-Saint-Luc.

Plusieurs des complications qui découlent de cela disparaîtront, si un projet d'échange de territoire, celui justement que la commission d'urbanisme et le comité exécutif ont approuvé en principe, se réalise entre Montréal et Ville-Mont-Royal. On comprend que l'affaire est importante et que le maire de Mont-Royal et ses collaborateurs qui l'étudient depuis quelque temps déjà en ont abordé la discussion avec d'excellentes dispositions. Ils ont, en effet, démontré à l'administration de Montréal qu'ils étaient animés de ce qu'on peut appeler "un bel esprit métropolitain".

Si l'échange réussit entre Montréal et Ville-Mont-Royal, d'autres suivront entre Montréal et Outremont et Montréal et Côte-Saint-Luc. Et ces affaires terminées la mise à exécution du plan d'ensemble que

le service d'urbanisme a préparé pour la métropole aura fait un grand progrès.

Le moral français blessé

(Suite de la page 1)

«Ces termes: "Je crains que différents facteurs influenceraient temporairement les troupes; le premier est que l'avance ordonnée en pays ennemi devait permettre aux alliés de regagner leurs villages évacués à la veille du conflit.

«Cette progression, continue le général, nous a coûté cher en pertes de vies; ensuite on nous donna l'ordre de reculer sur les positions fortifiées de la ligne Maginot, laissant là nos villages et nos morts. Les troupes n'y ont rien compris».

Le général Lencucl s'est étendu aussi sur la carence d'équipement de tout genre pour les troupes. Des hommes paraissent en campagne sans couvertures; il fallut parfois trois mois pour leur en procurer.

Au début de la campagne de Norvège, on prit des troupes au général Lencucl pour les envoyer là-bas et on lui envoya des dépôts, des régiments si mal grés que les Allemands, après avoir fait quelques prisonniers, surnommèrent la nouvelle unité "Le régiment des cordes". Comme question de fait, ce régiment en était réduit aux cordes en guise de ceinturons, de bretelles, et devait même transformer des sacs en linges de corps. «Mais, d'ajouter le général, cette unité se battit bien et mérita même une citation».

Le général Lencucl était noté comme une forte tête par les dirigeants du Front populaire. Il avait en 1936 et 1937 blâmé à haute voix la tolérance devant certaines occupations d'usines et d'autres manifestations révolutionnaires qui "étaient d'un très mauvais effet sur le soldat".

«Chaque fois, dit en concluant le témoin, que je me suis trouvé sur le parcours d'une parade avec la faulx et le marteau (emblèmes révolutionnaires), j'entendis à travers les refrains de "L'Internationale" des propos incitant».

— Des propos de la part de qui? demande brusquement le président Caous.

— Dans la troupe, répond le général.

Succès du voyage de l'honorable Mitchell sur la côte du Pacifique

Vancouver, 20. (P.C.) — Le ministre fédéral du travail, l'hon. Humphrey Mitchell, a dit, dans un interview, ici, aujourd'hui, que le succès de son voyage de quatre jours sur la côte du Pacifique avait dépassé de beaucoup ce à quoi il s'attendait et il a annoncé que le problème japonais de la Colombie-Britannique avait été définitivement réglé. Il part ce soir en avion, pour Ottawa.

SAVIEZ-VOUS...



DIXIÈME CAMPAGNE
16 AU 25 MARS



qu'il y a encore des milliers de familles de chômeurs ou d'indigents à Montréal;
que la Fédération a secouru 110,975 hommes, femmes et enfants en 1941;
qu'il y a 22 œuvres bénéficiaires subvues en quatre catégories: secours aux indigents; soins aux malades et services préventifs; protection de l'enfance et de la jeunesse; services éducatifs et d'entraide sociale;
que la Fédération vient en aide à près de 70% de tous les nécessiteux de la Métropole;

La Fédération s'impose par le travail admirable et efficace qu'elle accomplit depuis 10 ans; elle doit continuer; elle compte sur votre charité et votre générosité malgré la guerre, les impôts, la vie chère... malgré tout!

SIÈGE DE LA CAMPAGNE ET DE LA SECTION FÉMININE:
55 OUEST, RUE ST-JACQUES — TÉL.: MA. 8101

FÉDÉRATION DES ŒUVRES CHARITÉ
DE
CANADIENNES-FRANCAISES

CANADIENS

Des billets en vente pour ceux qui possèdent des billets de saison

La vente publique commence lundi à 1 heure

Les billets de faveurs sont suspendus



HOCKEY

MARDI, 24 MARS
à 8 h. 30 du soir

Ligue Nationale de Hockey
DETAILS

DETROIT
VS
CANADIENS

Des billets en vente pour ceux qui possèdent des billets de saison
La vente publique commence lundi à 1 heure

Les billets de faveurs sont suspendus

Reservations - Wilbank 6141

SE DUBOIS,
Thérèse, pho-
met de la côte
e Lodge. Le
Thérèse orga-
rill, une partie
al-Morin.

La tendance était encore mixte hier à Wall Street et sur nos marchés

POTINS FINANCIERS

Wall Street persistait hier à avoir le ton mixte et les stocks, transigés hier sur les bourses de Montréal et de Toronto, étaient aussi encore irréguliers. Quant aux prix du blé, ils étaient fermes hier et décidément plus lourds sur le marché de Chicago. Sur la Bourse de Londres, l'orientation des cours paraissait hier décidément résistante.

Une fois de plus, Throgmorton Street s'est comporté d'une manière contraire à Wall Street. Que l'on se garde d'en conclure que le monde financier anglo-saxon est au repos. Loin de là, car le ton irrégulier du marché américain semble dû à la nervosité coutumière qui se manifeste dans le monde des spéculateurs de notre continent à chaque fin de semaine à Wall Street depuis le début des hostilités. Chez les spéculateurs de Londres, plus au courant de la situation internationale etc., et plus en mesure d'entrevoir les répercussions de maints événements, l'on sait garder davantage son sang-froid et c'est ce qui expliquerait la meilleure tenue de Throgmorton Street, par rapport à Wall Street. Que les spéculateurs américains comme canadiens, partagent le flegme des Britanniques et les marchés de l'Amérique du Nord seront plus stables, en attendant d'être plus actifs. Pour le moment, ils ne sont guère achalandés et on peut en juger par le fait qu'il faut remonter en juin 1941 pour trouver une séance aussi calme qu'hier à la bourse de N.Y. Co. calme léthargique, est d'autant plus étonnant que l'indice de la production innant aux E.-U., vient d'atteindre un record cette semaine. Faut-il en conclure que les spéculateurs n'attachent de l'importance qu'aux nouvelles de guerre par le temps qui court? Fort possible! S'il est vrai que les prédictions d'une offensive américaine, effectuée hier par le Gen. MacArthur, constituent un facteur favorable, il ne faut pas s'enthousiasmer outre-mesure, avant que l'on soit en présence de résultats concrets. Que la décision d'Hitler de remettre à cet été la campagne qu'il avait projetée de déclencher contre la Russie, des le printemps, ait pour effet d'inciter à renvoyer aux calendriers grecques son projet d'invasion des Indes (espérons que pgs chers typos... ne modifieront pas notre texte comme ils l'ont fait hier sur ce sujet) et il aura lieu, à notre

avis, d'espérer en un marché plus actif et plus soutenu, mais, d'ici là, que l'on s'abstienne donc de transiger sur une haute échelle, d'autant plus que le problème indien n'est pas encore résolu et qu'il représente une véritable boîte de Pandore.

Kirkland Townsite Gold Mines tiendra une assemblée spéciale aujourd'hui à Hailybury.

Suivant un avis de la Montreal Trust Co., 42 actions de \$100 chacune de Int. Nickel viennent d'être émises en échange de certificats, couvrant 840 actions de priorité, d'une valeur au pair de \$5.00.

Nous apprenons que la capacité de production de Hudson Bay atteindrait maintenant les 6,000 tonnes par jour.

Comme le prix du transport du papier journal, par voie ferroviaire a augmenté de 50 cts par tonne, il s'en suit que la hausse de \$3.00 par tonne attendue pour le papier à \$53, influence peu sur les recettes de nos papiers, d'autant plus que les frais de production en général ont monté de pratiquement d'autant depuis la guerre.

En 1941 l'industrie papetière du Canada et des Etats-Unis a démontré que l'Amérique du Nord pouvait fabriquer assez de papier et de carton pour subvenir à une consommation record", écrit M. D. S. Cole, Commissaire au Commerce du Canada à New-York, dans une revue de l'état des affaires aux Etats-Unis, reproduite dans le Bulletin des Renseignements Commerciaux. "Cependant, pour répondre à la demande, il a fallu faire travailler les établissements à tout prix de leur capacité totale de 18,000,000 tonnes de papier et de carton de papier, ou 10 pour cent au moins de plus que le rendement de 1940. Nombre de moulins canadiens d'une grosse capacité non utilisés dans le papier à journal se sont lancés dans la production de carton de papier avec de la pâte au sulfite non blanchie".

La production du papier-journal en Amérique du Nord durant l'année, d'après un récent rapport publié par le Newspaper Service Bureau, a donné un total de 4,785,577 tonnes.

Les affaires en temps de guerre

Le flot de rapports annuels favorables, que nous ne cessons de publier depuis quelques semaines, démontre, certes, que les affaires ont bien été pour nos entreprises corporatives, même, malgré les taxes élevées. Ces dernières, cependant, elles influent de plus en plus défavorablement sur les recettes disponibles pour les dividendes, s'il faut en croire maintes prédictions.

Les dividendes des entreprises corporatives, affectés par les taxes.

Si les deux premières années de la guerre ont permis maintes reprises de dividendes, il faut bien reconnaître que l'on ne pourra probablement pas en dire autant pour cette année, puisqu'une compilation, que la firme J. R. Timmins and Co., membres des Bourses de New-York et de Toronto vient de rendre publique, démontre qu'il y a eu de légères améliorations d'enregistrements dans les distributions de dividendes au cours du mois courant, de même que durant les trois premiers mois de cette année, par rapport aux paiements effectués durant la même période l'an dernier.

Mars	1942	1941	1940
Divers industriels	\$10,174,265	\$10,257,505	\$9,358,925
Mines	13,577,335	13,892,197	14,024,294
Institutions, trusts, etc.	1,871,317	1,857,600	1,885,185
Utilités	699,107	657,100	642,567
Total	\$26,322,024	\$26,654,402	\$25,920,971
Trois mois terminés avec mars			
Divers industriels	\$20,559,356	\$20,445,135	\$19,276,315
Mines	20,608,609	22,110,170	21,366,909
Institutions, trusts, etc.	5,247,733	5,128,930	4,996,809
Utilités	10,271,444	10,023,905	9,767,955
Total	\$56,687,142	\$57,708,140	\$55,337,988

Nos activités économiques se sont bien maintenues le mois dernier

Bien qu'un coup d'oeil sur ce tableau ci-dessus démontre qu'il y a eu contraction d'au-delà de un million de dollars dans les distributions de dividendes cette année à date par nos corporations canadiennes, il faut se garder d'en conclure que les conditions économiques sont au ralenti. Loin de là, puisqu'on lit dans le dernier rapport du Bureau Fédéral de la Statistique, que l'activité commerciale au cours du mois dernier au Canada s'est maintenue à peu près au niveau élevé du premier mois de l'année. Le commerce d'exportations et les opérations forestières ont pris une expansion marquée. Par contre, il y eut moins d'activités dans l'industrie de la construction et dans certaines autres industries, paraissant souffrir plus d'ajustements saisonniers. C'est ainsi que les chargements de wagons durant le mois dernier se totalisèrent à 248,549 contre 271,945 durant le mois précédent. Il ne faut pas trop s'en faire avec cette contraction, puisque nos exportations domestiques figurent, pour le mois dernier, à \$168,500,000 contre \$150,500,000 durant le mois précédent et \$99,600,000 seulement durant le mois de mars 1941, et puisque maints autres items accusent des comparaisons favorables, comme chacun sera à même de le constater en parcourant le tableau ci-dessous.

	Fév. 1942	Fév. 1941	Janv. 1942
Vol. phys. des affaires 1935-39=100	127.5	127.5	141.3
Prod. de papier à journal... tonnes	2,437,067	1,887,482	2,367,785
Exp. de pulpe de bois... cwt	128,978	151,941	103,443
Exp. de madiers et planches... M. pds	31,356	27,616	199,137
Exp. de bardeaux... cwt	11,052,200	21,704,600	12,880,900
Contrats de constructions... \$	166,519,000	99,596,000	150,520,000
Exportations domestiques... \$	9,410,723	9,971,620	10,701,597
Production de beurre... livres	3,706,971	959,568	4,409,991
Prod. de fromage de fab... livres	137,820	34,388	51,243
Exp. de saumon en boîte... cwt	16,702,248	16,603,876	16,833,456
Consommation de coton brut... livres	248,549	217,533	271,945
Chargements de wagons... nomb			

X—D'après les calculs préliminaires, l'indice en février se maintient à peu près au niveau du premier mois de l'année.

Tout intéressantes que soient ces données sur l'ensemble de la situation économique, nous croyons opportun d'attirer, ce matin, l'attention de nos lecteurs sur certains extraits du bulletin hebdomadaire de l'Agence Dun and Bradstreet, traitant de l'état des finances dans la région de Montréal même. C'est ainsi, qu'on y lit, que les conditions atmosphériques changeantes ont nul quelque peu le commerce local d'articles de nouveautés, mais, par contre, la demande a été assez bonne pour les chaussures, les claires, etc. On a aussi, manifesté quelque intérêt pour les articles de mode et autres marchandises du printemps, vu que la grande Fête de Pâques approche. Les manufacturiers et les vendeurs de chapeaux seraient fort actifs. Malgré le maintien des affaires à un niveau intéressant, l'on compte durant la semaine qui vient de se terminer sept faillites commerciales, représentant un passif de \$93,470, contre huit faillites, représentant un passif de \$46,700 l'an dernier durant le cours de la même semaine. Espérons que le nombre des faillites n'ira pas en augmentant, même malgré les perspectives d'une situation commerciale de plus en plus difficile. Personne n'ignore en effet que les besoins des civils, en ce qui concerne la plupart des produits de l'industrie, surpassent toujours les approvisionnements, et que la priorité des besoins de guerre et les restrictions nombreuses ont limité le choix — pour certains produits il est maintenant même impossible d'obtenir une livraison rapide. Comme le président de la Commission du Commerce et des Prix en temps de Guerre vient de déclarer qu'il faudra intensifier les mesures restrictives de consommation et de production de matières civiles, afin de faire face à une situation de plus en plus critique pour maintes lignes, nécessaires à l'accélération de notre effort actuel de guerre, c'est dire que le commerce se fera de plus en plus difficilement, d'où la nécessité pour nos détaillants d'exercer une prudence de plus en plus grande dans leurs transactions actuellement, particulièrement en ce qui concerne leurs inventaires et leur finance.

Marcel CLEMENT

Bourse de MONTREAL

Seulement 12,800 actions, échangées hier sur la place locale. Mines d'or, encore avilies sur le Curb. Utilités publiques, plus résistantes.

La liste locale accusait peu de changement hier, mais, nombre de leaders paraissaient plus résistants qu'habituellement, sauf sur la dernière heure où le gros des stocks paraissait au contraire l'attitude hésitante de Wall Street.

5,800 titres industriels changèrent de mains hier sur ce marché, contre 7,000 la veille. Quant à l'échange des titres miniers hier, il fut de 7,000 actions, en regard de 12,800 la veille.

Les mines d'or persistèrent à se montrer lourdes sur le Curb local. McIntyre, Perron, Lamèque, Macassa, Canadian, Malartic et Sullivan s'avilirent toutes modérément. Malartic Goldfields et East Malartic offraient une certaine résistance.

Home Oil était à la baisse parmi les huiles de la Vallée Turner. Brazilian Traction a donné un déplacement de 1,000 actions et le cours progressa de 1-8 à 1-8. Au même groupe, Montreal Power a gagné 1-4 à 21 et Canadian Pacific, 1-8 à 5-8. Au Téléphonique, qui se traitait ex-dividende \$2, a décliné de 1-4 à 1-4 à 3-4. Canadian Steamship a perdu 1-8 à 6-14 mais le titre parvint à monter de 1-4 à 1-4. Montreal Telegraph et Power Corporation ont touché le creux de l'année. Power Corp. de 21ème par rapport à l'année a atteint le sommet de l'année à 31-1-2.

Les métaux usuels étaient peu actifs; smelters à l'échelle de 1-4 à 3-4. Noranda a baissé de 1-4 à 1-4 à 3-4. Noranda dont seulement 10 actions se sont traitées, a baissé de 1-4 à 1-4 à 3-4.

Dominion Steel a présenté quelque activité avec un virement de 800 actions, mais le cours est demeuré à 8-1/2.

Canadian Canoe, Canadian Car et Canadian Cotton ont enregistré une hausse fractionnaire. Holt Renfrew privilégié a atteint le cours maximum de 17-3-8.

Massey-Harris nouveau à 2-7-8. B. A. Oil à 1-3-4 et Canadian Vinegar à 5-1/2 se traitaient au plus bas cours de 1942.

La production du papier-journal en Amérique du Nord durant l'année, d'après un récent rapport publié par le Newspaper Service Bureau, a donné un total de 4,785,577 tonnes.

En 1941 l'industrie papetière du Canada et des Etats-Unis a démontré que l'Amérique du Nord pouvait fabriquer assez de papier et de carton pour subvenir à une consommation record", écrit M. D. S. Cole, Commissaire au Commerce du Canada à New-York, dans une revue de l'état des affaires aux Etats-Unis, reproduite dans le Bulletin des Renseignements Commerciaux. "Cependant, pour répondre à la demande, il a fallu faire travailler les établissements à tout prix de leur capacité totale de 18,000,000 tonnes de papier et de carton de papier, ou 10 pour cent au moins de plus que le rendement de 1940. Nombre de moulins canadiens d'une grosse capacité non utilisés dans le papier à journal se sont lancés dans la production de carton de papier avec de la pâte au sulfite non blanchie".

La production du papier-journal en Amérique du Nord durant l'année, d'après un récent rapport publié par le Newspaper Service Bureau, a donné un total de 4,785,577 tonnes.

En 1941 l'industrie papetière du Canada et des Etats-Unis a démontré que l'Amérique du Nord pouvait fabriquer assez de papier et de carton pour subvenir à une consommation record", écrit M. D. S. Cole, Commissaire au Commerce du Canada à New-York, dans une revue de l'état des affaires aux Etats-Unis, reproduite dans le Bulletin des Renseignements Commerciaux. "Cependant, pour répondre à la demande, il a fallu faire travailler les établissements à tout prix de leur capacité totale de 18,000,000 tonnes de papier et de carton de papier, ou 10 pour cent au moins de plus que le rendement de 1940. Nombre de moulins canadiens d'une grosse capacité non utilisés dans le papier à journal se sont lancés dans la production de carton de papier avec de la pâte au sulfite non blanchie".

La production du papier-journal en Amérique du Nord durant l'année, d'après un récent rapport publié par le Newspaper Service Bureau, a donné un total de 4,785,577 tonnes.

En 1941 l'industrie papetière du Canada et des Etats-Unis a démontré que l'Amérique du Nord pouvait fabriquer assez de papier et de carton pour subvenir à une consommation record", écrit M. D. S. Cole, Commissaire au Commerce du Canada à New-York, dans une revue de l'état des affaires aux Etats-Unis, reproduite dans le Bulletin des Renseignements Commerciaux. "Cependant, pour répondre à la demande, il a fallu faire travailler les établissements à tout prix de leur capacité totale de 18,000,000 tonnes de papier et de carton de papier, ou 10 pour cent au moins de plus que le rendement de 1940. Nombre de moulins canadiens d'une grosse capacité non utilisés dans le papier à journal se sont lancés dans la production de carton de papier avec de la pâte au sulfite non blanchie".

La production du papier-journal en Amérique du Nord durant l'année, d'après un récent rapport publié par le Newspaper Service Bureau, a donné un total de 4,785,577 tonnes.

En 1941 l'industrie papetière du Canada et des Etats-Unis a démontré que l'Amérique du Nord pouvait fabriquer assez de papier et de carton pour subvenir à une consommation record", écrit M. D. S. Cole, Commissaire au Commerce du Canada à New-York, dans une revue de l'état des affaires aux Etats-Unis, reproduite dans le Bulletin des Renseignements Commerciaux. "Cependant, pour répondre à la demande, il a fallu faire travailler les établissements à tout prix de leur capacité totale de 18,000,000 tonnes de papier et de carton de papier, ou 10 pour cent au moins de plus que le rendement de 1940. Nombre de moulins canadiens d'une grosse capacité non utilisés dans le papier à journal se sont lancés dans la production de carton de papier avec de la pâte au sulfite non blanchie".

La production du papier-journal en Amérique du Nord durant l'année, d'après un récent rapport publié par le Newspaper Service Bureau, a donné un total de 4,785,577 tonnes.

En 1941 l'industrie papetière du Canada et des Etats-Unis a démontré que l'Amérique du Nord pouvait fabriquer assez de papier et de carton pour subvenir à une consommation record", écrit M. D. S. Cole, Commissaire au Commerce du Canada à New-York, dans une revue de l'état des affaires aux Etats-Unis, reproduite dans le Bulletin des Renseignements Commerciaux. "Cependant, pour répondre à la demande, il a fallu faire travailler les établissements à tout prix de leur capacité totale de 18,000,000 tonnes de papier et de carton de papier, ou 10 pour cent au moins de plus que le rendement de 1940. Nombre de moulins canadiens d'une grosse capacité non utilisés dans le papier à journal se sont lancés dans la production de carton de papier avec de la pâte au sulfite non blanchie".

La production du papier-journal en Amérique du Nord durant l'année, d'après un récent rapport publié par le Newspaper Service Bureau, a donné un total de 4,785,577 tonnes.

En 1941 l'industrie papetière du Canada et des Etats-Unis a démontré que l'Amérique du Nord pouvait fabriquer assez de papier et de carton pour subvenir à une consommation record", écrit M. D. S. Cole, Commissaire au Commerce du Canada à New-York, dans une revue de l'état des affaires aux Etats-Unis, reproduite dans le Bulletin des Renseignements Commerciaux. "Cependant, pour répondre à la demande, il a fallu faire travailler les établissements à tout prix de leur capacité totale de 18,000,000 tonnes de papier et de carton de papier, ou 10 pour cent au moins de plus que le rendement de 1940. Nombre de moulins canadiens d'une grosse capacité non utilisés dans le papier à journal se sont lancés dans la production de carton de papier avec de la pâte au sulfite non blanchie".

La production du papier-journal en Amérique du Nord durant l'année, d'après un récent rapport publié par le Newspaper Service Bureau, a donné un total de 4,785,577 tonnes.

En 1941 l'industrie papetière du Canada et des Etats-Unis a démontré que l'Amérique du Nord pouvait fabriquer assez de papier et de carton pour subvenir à une consommation record", écrit M. D. S. Cole, Commissaire au Commerce du Canada à New-York, dans une revue de l'état des affaires aux Etats-Unis, reproduite dans le Bulletin des Renseignements Commerciaux. "Cependant, pour répondre à la demande, il a fallu faire travailler les établissements à tout prix de leur capacité totale de 18,000,000 tonnes de papier et de carton de papier, ou 10 pour cent au moins de plus que le rendement de 1940. Nombre de moulins canadiens d'une grosse capacité non utilisés dans le papier à journal se sont lancés dans la production de carton de papier avec de la pâte au sulfite non blanchie".

La production du papier-journal en Amérique du Nord durant l'année, d'après un récent rapport publié par le Newspaper Service Bureau, a donné un total de 4,785,577 tonnes.

En 1941 l'industrie papetière du Canada et des Etats-Unis a démontré que l'Amérique du Nord pouvait fabriquer assez de papier et de carton pour subvenir à une consommation record", écrit M. D. S. Cole, Commissaire au Commerce du Canada à New-York, dans une revue de l'état des affaires aux Etats-Unis, reproduite dans le Bulletin des Renseignements Commerciaux. "Cependant, pour répondre à la demande, il a fallu faire travailler les établissements à tout prix de leur capacité totale de 18,000,000 tonnes de papier et de carton de papier, ou 10 pour cent au moins de plus que le rendement de 1940. Nombre de moulins canadiens d'une grosse capacité non utilisés dans le papier à journal se sont lancés dans la production de carton de papier avec de la pâte au sulfite non blanchie".

La production du papier-journal en Amérique du Nord durant l'année, d'après un récent rapport publié par le Newspaper Service Bureau, a donné un total de 4,785,577 tonnes.

En 1941 l'industrie papetière du Canada et des Etats-Unis a démontré que l'Amérique du Nord pouvait fabriquer assez de papier et de carton pour subvenir à une consommation record", écrit M. D. S. Cole, Commissaire au Commerce du Canada à New-York, dans une revue de l'état des affaires aux Etats-Unis, reproduite dans le Bulletin des Renseignements Commerciaux. "Cependant, pour répondre à la demande, il a fallu faire travailler les établissements à tout prix de leur capacité totale de 18,000,000 tonnes de papier et de carton de papier, ou 10 pour cent au moins de plus que le rendement de 1940. Nombre de moulins canadiens d'une grosse capacité non utilisés dans le papier à journal se sont lancés dans la production de carton de papier avec de la pâte au sulfite non blanchie".

La production du papier-journal en Amérique du Nord durant l'année, d'après un récent rapport publié par le Newspaper Service Bureau, a donné un total de 4,785,577 tonnes.

En 1941 l'industrie papetière du Canada et des Etats-Unis a démontré que l'Amérique du Nord pouvait fabriquer assez de papier et de carton pour subvenir à une consommation record", écrit M. D. S. Cole, Commissaire au Commerce du Canada à New-York, dans une revue de l'état des affaires aux Etats-Unis, reproduite dans le Bulletin des Renseignements Commerciaux. "Cependant, pour répondre à la demande, il a fallu faire travailler les établissements à tout prix de leur capacité totale de 18,000,000 tonnes de papier et de carton de papier, ou 10 pour cent au moins de plus que le rendement de 1940. Nombre de moulins canadiens d'une grosse capacité non utilisés dans le papier à journal se sont lancés dans la production de carton de papier avec de la pâte au sulfite non blanchie".

La production du papier-journal en Amérique du Nord durant l'année, d'après un récent rapport publié par le Newspaper Service Bureau, a donné un total de 4,785,577 tonnes.

En 1941 l'industrie papetière du Canada et des Etats-Unis a démontré que l'Amérique du Nord pouvait fabriquer assez de papier et de carton pour subvenir à une consommation record", écrit M. D. S. Cole, Commissaire au Commerce du Canada à New-York, dans une revue de l'état des affaires aux Etats-Unis, reproduite dans le Bulletin des Renseignements Commerciaux. "Cependant, pour répondre à la demande, il a fallu faire travailler les établissements à tout prix de leur capacité totale de 18,000,000 tonnes de papier et de carton de papier, ou 10 pour cent au moins de plus que le rendement de 1940. Nombre de moulins canadiens d'une grosse capacité non utilisés dans le papier à journal se sont lancés dans la production de carton de papier avec de la pâte au sulfite non blanchie".

La production du papier-journal en Amérique du Nord durant l'année, d'après un récent rapport publié par le Newspaper Service Bureau, a donné un total de 4,785,577 tonnes.

En 1941 l'industrie papetière du Canada et des Etats-Unis a démontré que l'Amérique du Nord pouvait fabriquer assez de papier et de carton pour subvenir à une consommation record", écrit M. D. S. Cole, Commissaire au Commerce du Canada à New-York, dans une revue de l'état des affaires aux Etats-Unis, reproduite dans le Bulletin des Renseignements Commerciaux. "Cependant, pour répondre à la demande, il a fallu faire travailler les établissements à tout prix de leur capacité totale de 18,000,000 tonnes de papier et de carton de papier, ou 10 pour cent au moins de plus que le rendement de 1940. Nombre de moulins canadiens d'une grosse capacité non utilisés dans le papier à journal se sont lancés dans la production de carton de papier avec de la pâte au sulfite non blanchie".

La production du papier-journal en Amérique du Nord durant l'année, d'après un récent rapport publié par le Newspaper Service Bureau, a donné un total de 4,785,577 tonnes.

En 1941 l'industrie papetière du Canada et des Etats-Unis a démontré que l'Amérique du Nord pouvait fabriquer assez de papier et de carton pour subvenir à une consommation record", écrit M. D. S. Cole, Commissaire au Commerce du Canada à New-York, dans une revue de l'état des affaires aux Etats-Unis, reproduite dans le Bulletin des Renseignements Commerciaux. "Cependant, pour répondre à la demande, il a fallu faire travailler les établissements à tout prix de leur capacité totale de 18,000,000 tonnes de papier et de carton de papier, ou 10 pour cent au moins de plus que le rendement de 1940. Nombre de moulins canadiens d'une grosse capacité non utilisés dans le papier à journal se sont lancés dans la production de carton de papier avec de la pâte au sulfite non blanchie".

La production du papier-journal en Amérique du Nord durant l'année, d'après un récent rapport publié par le Newspaper Service Bureau, a donné un total de 4,785,577 tonnes.

En 1941 l'industrie papetière du Canada et des Etats-Unis a démontré que l'Amérique du Nord pouvait fabriquer assez de papier et de carton pour subvenir à une consommation record", écrit M. D. S. Cole, Commissaire au Commerce du Canada à New-York, dans une revue de l'état des affaires aux Etats-Unis, reproduite dans le Bulletin des Renseignements Commerciaux. "Cependant, pour répondre à la demande, il a fallu faire travailler les établissements à tout prix de leur capacité totale de 18,000,000 tonnes de papier et de carton de papier, ou 10 pour cent au moins de plus que le rendement de 1940. Nombre de moulins canadiens d'une grosse capacité non utilisés dans le papier à journal se sont lancés dans la production de carton de papier avec de la pâte au sulfite non blanchie".

La production du papier-journal en Amérique du Nord durant l'année, d'après un récent rapport publié par le Newspaper Service Bureau, a donné un total de 4,785,577 tonnes.

En 1941 l'industrie papetière du Canada et des Etats-Unis a démontré que l'Amérique du Nord pouvait fabriquer assez de papier et de carton pour subvenir à une consommation record", écrit M. D. S. Cole, Commissaire au Commerce du Canada à New-York, dans une revue de l'état des affaires aux Etats-Unis, reproduite dans le Bulletin des Renseignements Commerciaux. "Cependant, pour répondre à la demande, il a fallu faire travailler les établissements à tout prix de leur capacité totale de 18,000,000 tonnes de papier et de carton de papier, ou 10 pour cent au moins de plus que le rendement de 1940. Nombre de moulins canadiens d'une grosse capacité non utilisés dans le papier à journal se sont lancés dans la production de carton de papier avec de la pâte au sulfite non blanchie".

La production du papier-journal en Amérique du Nord durant l'année, d'après un récent rapport publié par le Newspaper Service Bureau, a donné un total de 4,785,577 tonnes.

En 1941 l'industrie papetière du Canada et des Etats-Unis a démontré que l'Amérique du Nord pouvait fabriquer assez de papier et de carton pour subvenir à une consommation record", écrit M. D. S. Cole, Commissaire au Commerce du Canada à New-York, dans une revue de l'état des affaires aux Etats-Unis, reproduite dans le Bulletin des Renseignements Commerciaux. "Cependant, pour répondre à la demande, il a fallu faire travailler les établissements à tout prix de leur capacité totale de 18,000,000 tonnes de papier et de carton de papier, ou 10 pour cent au moins de plus que le rendement de 1940. Nombre de moulins canadiens d'une grosse capacité non utilisés dans le papier à journal se sont lancés dans la production de carton de papier avec de la pâte au sulfite non blanchie".

La production du papier-journal en Amérique du Nord durant l'année, d'après un récent rapport publié par le Newspaper Service Bureau, a donné un total de 4,785,577 tonnes.

En 1941 l'industrie papetière du Canada et des Etats-Unis a démontré que l'Amérique du Nord pouvait fabriquer assez de papier et de carton pour subvenir à une consommation record", écrit M. D. S. Cole, Commissaire au Commerce du Canada à New-York, dans une revue de l'état des affaires aux Etats-Unis, reproduite dans le Bulletin des Renseignements Commerciaux. "Cependant, pour répondre à la demande, il a fallu faire travailler les établissements à tout prix de leur capacité totale de 18,000,000 tonnes de papier et de carton de papier, ou 10 pour cent au moins de plus que le rendement de 1940. Nombre de moulins canadiens d'une grosse capacité non utilisés dans le papier à journal se sont lancés dans la production de carton de papier avec de la pâte au sulfite non blanchie".

La production du papier-journal en Amérique du Nord durant l'année, d'après un récent rapport publié par le Newspaper Service Bureau, a donné un total de 4,785,577 tonnes.

En 1941 l'industrie papetière du Canada et des Etats-Unis a démontré que l'Amérique du Nord pouvait fabriquer assez de papier et de carton pour subvenir à une consommation record", écrit M. D. S. Cole, Commissaire au Commerce du Canada à New-York, dans une revue de l'état des affaires aux Etats-Unis, reproduite dans le Bulletin des Renseignements Commerciaux. "Cependant, pour répondre à la demande, il a fallu faire travailler les établissements à tout prix de leur capacité totale de 18,000,000 tonnes de papier et de carton de papier, ou 10 pour cent au moins de plus que le rendement de 1940. Nombre de moulins canadiens d'une grosse capacité non utilisés dans le papier à journal se sont lancés dans la production de carton de papier avec de la pâte au sulfite non blanchie".

La production du papier-journal en Amérique du Nord durant l'année, d'après un récent rapport publié par le Newspaper Service Bureau, a donné un total de 4,785,577 tonnes.

En 1941 l'industrie papetière du Canada et des Etats-Unis a démontré que l'Amérique du Nord pouvait fabriquer assez de papier et de carton pour subvenir à une consommation record", écrit M. D. S. Cole, Commissaire au Commerce du Canada à New-York, dans une revue de l'état des affaires aux Etats-Unis, reproduite dans le Bulletin des Renseignements Commerciaux. "Cependant, pour répondre à la demande, il a fallu faire travailler les établissements à tout prix de leur capacité totale de 18,000,000 tonnes de papier et de carton de papier, ou 10 pour cent au moins de plus que le rendement de 1940. Nombre de moulins canadiens d'une grosse capacité non utilisés dans le papier à journal se sont lancés dans la production de carton de papier avec de la pâte au sulfite non blanchie".

La production du papier-journal en Amérique du Nord durant l'année, d'après un récent rapport publié par le Newspaper Service Bureau, a donné un total de 4,785,577 tonnes.

En 1941 l'industrie papetière du Canada et des Etats-Unis a démontré que l'Amérique du Nord pouvait fabriquer assez de papier et de carton pour subvenir à une consommation record", écrit M. D. S. Cole, Commissaire au Commerce du Canada à New-York, dans une revue de l'état des affaires aux Etats-Unis, reproduite dans le Bulletin des Renseignements Commerciaux. "Cependant, pour répondre à la demande, il a fallu faire travailler les établissements à tout prix de leur capacité totale de 18,000,000 tonnes de papier et de carton de papier, ou 10 pour cent au moins de plus que le rendement de 1940. Nombre de moulins canadiens d'une grosse capacité non utilisés dans le papier à journal se sont lancés dans la production de carton de papier avec de la pâte au sulfite non blanchie".

La production du papier-journal en Amérique du Nord durant l'année, d'après un récent rapport publié par le Newspaper Service Bureau, a donné un total de 4,785,577 tonnes.

En 1941 l'industrie papetière du Canada et des Etats-Unis a démontré que l'Amérique du Nord pouvait fabriquer assez de papier et de carton pour subvenir à une consommation record", écrit M. D. S. Cole, Commissaire au Commerce du Canada à New-York, dans une revue de l'état des affaires aux Etats-Unis, reproduite dans le Bulletin des Renseignements Commerciaux. "Cependant, pour répondre à la demande, il a fallu faire travailler les établissements à tout prix de leur capacité totale de 18,000,000 tonnes de papier et de carton de papier, ou 10 pour cent au moins de plus que le rendement de 1940. Nombre de moulins canadiens d'une grosse capacité non utilisés dans le papier à journal se sont lancés dans la production de carton de papier avec de la pâte au sulfite non blanchie".

La production du papier-journal en Amérique du Nord durant l'année, d'après un récent rapport publié par le Newspaper Service Bureau, a donné un total de 4,785,577 tonnes.

En 1941 l'industrie papetière du Canada et des Etats-Unis a démontré que l'Amérique du Nord pouvait fabriquer assez de papier et de carton pour subvenir à une consommation record", écrit M. D. S. Cole, Commissaire au Commerce du Canada à New-York, dans une revue de l'état des affaires aux Etats-Unis, reproduite dans le Bulletin des Renseignements Commerciaux. "Cependant, pour répondre à la demande, il a fallu faire travailler les établissements à tout prix de leur capacité totale de 18,000,000 tonnes de papier et de carton de papier, ou 10 pour cent au moins de plus que le rendement de 1940. Nombre de moulins canadiens d'une grosse capacité non utilisés dans le papier à journal se sont lancés dans la production de carton de papier avec de la pâte au sulfite non blanchie".

La production du papier-journal en Amérique du Nord durant l'année, d'après un récent rapport publié par le Newspaper Service Bureau, a donné un total de 4,785,577 tonnes.

En 1941 l'industrie papetière du Canada et des Etats-Unis a démontré que l'Amérique du Nord pouvait fabriquer assez de papier et de carton pour subvenir à une consommation record", écrit M. D. S. Cole, Commissaire au Commerce du Canada à New-York, dans une revue de l'état des affaires aux Etats-Unis, reproduite dans le Bulletin des Renseignements Commerciaux.

Nouveaux décrets publiés à Ottawa sur le sucre, le pain et la farine

Nouvelles restrictions imposées aux boulangeries — Froment plus nutritif mis sur le marché — Les gâteaux glacés vont disparaître — Unique livraison quotidienne de pain — Liqueurs douces

La Commission des prix et du commerce, en temps de guerre, a annoncé, hier, l'imposition de nouvelles restrictions sur l'usage du sucre par les consommateurs industriels et sur l'usage de leurs voitures de livraison par les boulangeries du pays. A Ottawa, le ministre de la santé a aussi révélé que, dès le 1er avril, on mettra sur le marché une farine et un pain beaucoup plus nutritifs que ceux qui s'y trouvent actuellement. On trouvera dans les trois correspondances suivantes les détails de ces nouvelles mesures, toutes destinées à faire donner à la population du pays un meilleur effort de guerre!

Le sucre. (Du correspondant parlementaire du Canada) — M. S. R. Noble, administrateur du sucre, à la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, annonce aujourd'hui qu'à compter du 1er avril, la garniture, le glaçage ou le saupoudrage de sucre sur les produits de la boulangerie, seront une chose du passé. Les seules exceptions à la règle seront les gâteaux de noces, de fête et d'anniversaire.

On a imposé, au mois de février, l'interdiction du glaçage et de la garniture des produits de la boulangerie, en vertu d'un ordonnance adoptée en vue de réduire l'usage industriel du sucre, de 20 pour cent. Cependant, conseillé par l'administrateur de la boulangerie, l'administrateur du sucre a retardé jusqu'au 31 mars l'interdiction sur le glaçage, etc., en attendant qu'une enquête soit faite et d'après l'entente que l'industrie de la boulangerie n'utiliserait pas plus de 80 pour cent de la quantité de sucre consommé pendant les périodes correspondantes en 1941. On a indiqué à ce moment-là que les boulangers avaient des approvisionnements en conditionnement et du sucre à glacer en magasin qui ne pouvaient pas être utilisés pour d'autres fins, et que l'interdiction sur le glaçage aurait causé du tort à l'industrie puisque cela signifiait une réduction de plus de 20 pour cent.

L'enquête est maintenant terminée et la disposition originale de l'ordonnance rentre en vigueur. Elle se lit comme suit:

"Sauf dans le cas des gâteaux de noces, de fête et d'anniversaire, tout glaçage, garniture, saupoudrage de pain, petits pains, brioches, friandises, gâteaux, tartes, galettes et autres produits de la boulangerie, y compris les biscuits, avec du sucre du des préparations de sucre, seront discontinués par les consommateurs industriels".

Pour ce qui est de tous les consommateurs industriels mentionnés à l'article 5, paragraphe 1, de l'ordonnance numéro 97, ils devront fournir au bureau de l'administrateur du sucre les rapports trimestriels sur la quantité de sucre utilisée. Ce sont les fabricants de chocolats, biscuits, bonbons et autres produits de confiserie, fabricants de pain, tartes ou gâteaux; fabricants de vins, eaux gazeuses, boissons non alcooliques, crème glacée.

Un froment plus nutritif

Ottawa, 21. (Du correspondant parlementaire du Canada) — La farine et le pain "approuvé-Canada", riches en valeur nutritive, seront mis sur le marché, dans toutes les parties du Dominion, par un grand nombre de meuniers et de boulangers à compter du 1er avril prochain.

Le ministre de la santé a reçu des représentants de quelques branches de l'industrie sollicitant l'ajournement de l'application des nouveaux règlements.

Attendu que personne n'est forcé de fabriquer de la farine et du pain du type "approuvé-Canada", nous avons décidé de ne pas reculer la date annoncée il y a déjà plusieurs mois.

La plupart des meuniers sont prêts à produire la farine conformément au nouvel étalon et plusieurs boulangers se sont même équipés à grands frais pour fabriquer le pain "approuvé-Canada". Un ajournement serait préjudiciable à ceux qui ont fait ces préparatifs. Il ne serait pas, non plus, dans l'intérêt du public de priver plus longtemps la population des avantages de l'aliment plus nutritif qu'on peut se procurer maintenant.

D'autre part, les nouveaux règlements n'interdisent pas la fabrication des farines brevetées ou du pain ordinaire. Par conséquent, les boulangers qui ne sont pas prêts à produire du pain "approuvé-Canada" pourront continuer comme auparavant, s'ils le désirent.

La caractéristique des produits "Approuvé-Canada" provient de

Suspension du jeûne pour les auxiliaires de la Fédération, mercredi

On nous communique à l'instant que Mgr Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal, a accordé, pour mercredi prochain le 25 mars, la dispense du jeûne et de l'abstinence à tous les auxiliaires de la Fédération des Oeuvres de Charité canadiennes françaises ainsi qu'aux membres de leur famille. Nous savons tous que le 25 mars sera la journée de clôture de la présente campagne de la Fédération.

Le travail de la Commission des prix et du commerce

M. Donald Gordon a prononcé une conférence sur ce sujet hier midi

Hier après-midi, à 1 h. 30, M. Donald Gordon, président de la Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre, a prononcé une conférence à l'hôtel Windsor devant les membres des clubs suivants: Canadian Club, Rotary Club, Montreal-Kiwanis, Lions Club, Electrical Club, Advertising and Sales Club, Young Men's Canadian Club et Saint-Laurier-Kiwanis. Cette conférence a été radiodiffusée. En voici un résumé.

(Suite page cinq)

Piéton tué sur le trottoir par la remorque d'un camion

Ce bizarre accident se produit boulevard Gouin, à Bordeaux — Un sexagénaire succombe à l'hôpital après avoir été heurté par une auto — Autres faits divers

M. Joseph-Georges Piché, âgé de 75 ans, qui habitait 11,632, rue Meilleur, à Ahuntsic, a perdu la vie tragiquement hier, dans un accident plutôt rare qui se produisit près de la prison commune du district de Montréal, à Bordeaux. Il marchait calmement sur le trottoir, vers l'est, boulevard Gouin, et il fut tué par la remorque d'un camion, qui monta sur le trottoir après s'être détaché du véhicule.

L'accident se produisit à 4 h. hier une ambulance, mais le Dr Gingras, de l'hôpital St-Luc, ne put que constater le décès de la victime. Le cadavre fut ensuite transporté à la morgue, où une enquête sera tenue aujourd'hui par le coronar adjoint du district de Montréal, le Dr Pierre Hébert.

Le capitaine Jean-Baptiste Laurin et le lieutenant Cléophas Duchesneau, du poste No 32, à Cartierville, firent les constatations d'usage avec les agents Laurin et Laforte, de radio-police.

Autre accident mortel

M. Joseph Larivière, 66 ans, qui habitait 2001, rue Richmond, a succombé hier matin, à l'hôpital Victoria, des suites de blessures reçues le mercredi 18 mars dernier dans un accident de la rue. En traversant la chaussée en face du numéro 2373, rue Wellington, entre les rues Hibernia et Charlevoix, à la Pointe-Saint-

(Suite page cinq)

Les deux assemblées de clôture de la campagne de M. Claude Jodoin

Le candidat libéral officiel dans le comté de St-Jacques tiendra ses deux derniers ralliements à l'école St-Jacques, demain après-midi, et à l'école de Salaberry, demain soir

M. Claude Jodoin, candidat libéral officiel à l'élection complémentaire provinciale qui aura lieu lundi prochain dans le comté de Saint-Jacques, terminera sa campagne par deux grandes assemblées demain où il sera accompagné de plusieurs orateurs de marque. Il tiendra en effet un grand ralliement dans la salle de l'école Saint-Jacques à l'angle des rues Sanguinet et de Montigny, demain après-midi, et un autre meeting dans la salle de l'école de Salaberry, à l'angle des rues Montcalm et Robin, demain soir.

L'assemblée de demain après-midi, à l'école Saint-Jacques, s'ouvrira à deux heures et demie. Mme Tancrède Jodoin, vice-présidente du Club Wilfrid Laurier des femmes libérales de Montréal et présidente des Dames patronesses de l'Institut des sourdes-muettes, Mme Idols Saint-Jean, le docteur Alphonse Bernier, M. Delma Landry, M. Jean-Marc Coulet, M. Georges Reid, M. Hervé Ravary et d'autres personnes y porteront la parole à l'appui de la candidature de M. Claude Jodoin.

La dernière assemblée de M. Claude Jodoin se tiendra à l'école de Salaberry. L'hon. Cléophas Bastien, ministre d'Etat dans le cabinet Godbout, M. Paul Gauthier, député du comté de Laurier à l'Assemblée législative, Mme Maurice Cormier, présidente du Club Central des femmes libérales de Montréal, M. Edouard Rinfret, M. Georges Reid, M. Jean-Marc Coulet et M. Delma Landry seront au nombre des orateurs qui énuméreront quelques-unes des raisons pour lesquelles les électeurs et les électrices du comté de St-Jacques se doivent d'élire, lundi prochain, M. Claude Jodoin, candidat libéral officiel, comme député de cette circonscription électorale à l'Assemblée législative.

Les dames et les demoiselles sont particulièrement invitées à assister à l'une et l'autre assemblées qui marqueront la clôture de la campagne électorale de M. Claude Jodoin.

Le conseil doit s'ajourner sine die faute de quorum

L'étude du bill de Montréal laissée en plan — Plusieurs choses pressantes sont restées sur la table. Autre séance convoquée pour le 25 — Les cas des fédérations de charité

Pour la seconde fois en moins de quatre mois, le conseil municipal a dû, hier après-midi, ajourner ses délibérations sine die faute de quorum. Parce qu'à 3 heures 15 on ne comptait que 31 des 99 conseillers à leur poste et qu'il en fallait un minimum de 34, le dernier quart d'heure de grâce expiré, pour pouvoir procéder selon l'exigence la charte, la séance, convoquée le 2 mars par le comité exécutif, a pris fin avant que l'on n'ait terminé l'importante étude du bill de Montréal et que l'on n'ait adopté plusieurs rapports pressants de l'administration.

SAÏOT, qui le maire, M. Adhémar

Victimes des apaches

M. Antoine Baudry, 36 ans, de Valcourt, (dans le comté de Shefford), a été victime des apaches, peu après minuit, ce matin. Au moment où il passait près du numéro 912, rue Sainte-Elisabeth, (un peu au nord de la rue Craig), deux intrus sautèrent sur lui et le tirèrent dans un passage obscur. Après l'avoir cruellement battu, ils le soulagèrent d'une somme de \$85 qu'il avait dans ses goussets, et ils prirent ensuite la fuite. M. Baudry, qui souffrait de blessures au visage, fut transporté à Saint-Luc, pour hospitalisation. Le lieutenant Victor Huneault et l'agent Jean-Paul De Repentigny, du poste central, firent les premières constatations, puis l'affaire fut confiée à la Sûreté municipale, pour enquête judiciaire.

Choix d'un nouveau conseiller municipal

Au cours de la nouvelle séance qu'il tiendra, mercredi prochain, le conseil municipal sera appelé à ratifier le choix que le Board of Trade a fait de M. C. Hugh Hanson, homme d'affaires bien connu, comme membre du conseil municipal.

M. Hanson remplacera M. MacKlaier qui a démissionné il y a quelque temps.

(Suite page sept)

Montréal songe à redresser ses frontières

Un vaste projet d'échange de territoires entre la Ville et Mont-Royal est à l'étude

On apprenait, hier après-midi, à l'hôtel de ville, que la commission municipale d'urbanisme qui continue d'abattre sans bruit, beaucoup de besogne, sous la direction de son président, M. Aimé Parent, vient d'approuver, en principe, et de faire approuver de la même façon par le comité exécutif la phase initiale d'un vaste projet dont la mise à exécution permettra à Montréal et à au moins trois autres municipalités qui touchent à son territoire de redresser leurs frontières.

Il existe, en effet, à plusieurs endroits où Montréal finit et où commence Ville-Mont-Royal, Outremont et Côte-Saint-Luc, des enclaves que ni l'une ni l'autre de ces villes ne peuvent atteindre, en dépit du fait qu'elles leur appartiennent, sans être obligées d'effectuer de longs détours qui les obligent à passer sur

(Suite page sept)

AUJOURD'HUI! PYJAMAS pour HOMMES BROADCLOTH BELLE QUALITE DUPUIS — rez-de-chaussée — (St-Catherine) **1.95** Dupuis Frères